

L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire du Saint-Laurent

Volume XXV, numéro 2 (61), juin 2002 7,95\$

**Le Séminaire de Rimouski et la guerre
Les 25 ans de la réserve Duchénier
La première église de Rimouski
La maison Gauvreau
Léonard Otis**

Les confrères de classe de Gabriel Langlois au Camp 55



L'Estuaire

Revue d'histoire des pays de l'estuaire
du Saint-Laurent
(Auparavant Revue d'histoire du Bas-
Saint-Laurent)

Publiée deux fois l'an par le GRIDEQ de
l'Université du Québec à Rimouski (le
Groupe de recherche interdisciplinaire
sur le développement régional, de l'Est
du Québec) et la Société d'histoire du
Bas-Saint-Laurent.

Comité de rédaction:

Paul LAROCQUE, historien

Jean LARRIVÉE, agent de recherche au
GRIDEQ

Pierre COLLINS, archiviste à la biblio-
thèque de l'UQAR

Graphiste:

Richard FOURNIER, Service des com-
munications de l'UQAR

Traitement de texte et édition:

Jean LARRIVÉE

Impression:

Transcontinental Impression

Impression des Associés (Rimouski)

Politique rédactionnelle:

Les personnes intéressées à publier
des articles, notes de recherche, notes
biographiques ou comptes rendus
peuvent faire parvenir leurs manu-
scrits ou disquettes (WORD PC) en
tout temps. Les textes devront être sur
un format 8,5 x 11 à double interligne
avec un maximum de 15 pages.

Il n'est pas nécessaire d'être un spé-
cialiste pour publier dans la revue
L'Estuaire. Le comité de rédaction peut,
dans certains cas, assurer un support
technique aux auteurs. Les textes sont
lus par le comité et recommandés,
selon le cas pour publication. Les
auteurs demeurent cependant respon-
sables du contenu de leurs textes. Une
invitation cordiale est faite aux
intéressés.

Dépôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1484-6969

© Tous droits réservés, L'Estuaire,
2002

La reproduction des textes et des pho-
tographies est interdite sans la permis-
sion du Comité de la revue

Photographie de la page couverture:

Les confrères de classe (philosophie
II) de Gabriel Langlois au Camp 55 en
1943.

Sommaire

L'Estuaire
Volume XXV, numéro 2 (61), juin 2002

	Page
Éditorial	2
<i>Jean Larrivée</i>	
Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945	3
<i>Gabriel Langlois</i>	
La réserve Duchénier 1977-2002: 25 ans d'accessibilité à un territoire exceptionnel	9
<i>Jean Larrivée</i>	
La première église de Rimouski (ca 1712-1784)	14
<i>Sylvain Gosselin</i>	
Un coureur de bois à Rimouski: Étienne Brault	24
<i>Gabriel Langlois</i>	
La mer au cœur de la Pharmacie Les Bains: mystères de la maison Gauvreau	25
<i>Rémi Lavoie</i>	
Léonard Otis: un sylviculteur engagé	29
<i>David Boucher</i>	
Georges Bouillon, décorateur de l'église de Trois-Pistoles	34
<i>Emmanuel Rioux</i>	
Nouvelles brèves	37
<i>Euchariste Morin et Jean Larrivée</i>	
Des livres à lire!	39
<i>Jean Larrivée</i>	

Pour s'abonner à la Revue:

(deux numéros par année)

Individu	20 \$	Individu (soutien)	25 \$
Institution	35 \$	Institution (soutien)	50 \$

Faire votre chèque au nom de

La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

et expédiez votre commande à:

Pierre Collins 300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, G5L 3A1

418-723-1986 poste 1669 pierre_collins@uqar.quebec.ca

Visitez notre site WEB: <http://www3.uqar.qc.ca/grideq/>

Ce numéro estival de la revue d'histoire *L'Estuaire* vous transportera dans le temps et dans l'espace grâce à nos collaborateurs anciens et nouveaux.

Commençons par le doyen de nos rédacteurs, Gabriel Langlois, qui vient de franchir le cap respectable des 80 ans... et qui continue de nous acheminer depuis plusieurs années «*son dernier article*», car il trouve le processus d'écriture de plus en plus laborieux. Mais voilà! La passion de l'histoire le poursuit et il écrit à nouveau, pour le plus grand bénéfice de nos lecteurs. Il nous livre d'abord un premier texte sur les souvenirs de son passage au Séminaire de Rimouski dans le contexte de la Deuxième Guerre mondiale entre 1939 et 1945. Et oui! Même les séminaristes étaient astreints

à une certaine forme de service militaire. Le deuxième texte de Gabriel Langlois nous raconte brièvement les péripéties d'un coureur de bois dénommé Étienne Brault.

Sylvain Gosselin, archiviste chevronné à l'Archevêché de Rimouski, nous présente un article fort détaillé et minutieux sur la localisation et les bâtisseurs de la première église de Rimouski (1712).

Réjean Frenette, qui était propriétaire de la maison Gauvreau à Rimouski, est décédé subitement il y a quelques mois. Nous vous offrons un article de Rémi Lavoie sur cette maison patrimoniale dont la restauration devrait être complétée sous peu. Une question importante demeure: qui prendra la relève de la gestion de cette propriété historique?

Quel Bas-Laurentien ou Gaspésien ne connaît pas Léonard Otis? David Boucher nous présente cet ardent défenseur de l'aménagement de nos forêts et analyse les enjeux du livre *Une forêt pour vivre* publié par Léonard Otis en 1989 et réédité en 2001.

Un autre passionné de l'histoire régionale, Emmanuel Rioux, lui aussi d'un âge respectable..., s'intéresse à Mgr Georges Bouillon, un architecte des monuments religieux, qui a notamment assumé la décoration de l'église de Trois-Pistoles. Un édifice à visiter lors de vos vacances estivales et qui vous impressionnera par son ampleur et sa magnificence.

Comme le hasard fait bien les choses... L'automne dernier, j'ai effectué une partie de chasse au petit gibier dans la réserve Duchénier près de Rimouski: l'aspect sauvage de ce territoire exceptionnel et le souvenir des luttes des citoyens du Haut-Pays pour l'accès à cette zone giboyeuse contrôlée par des clubs privés m'ont incité à entreprendre la rédaction d'un article. Quelle chance! Cela correspond au 25^e anniversaire de la création de la réserve Duchénier (1977-2002).

Jean Larrivée

Pour le Comité de rédaction composé aussi de Pierre Collins et Paul Larocque



Éditorial

Le Séminaire de Rimouski et la guerre 1939-1945

Gabriel Langlois

Quand la Seconde Guerre mondiale du 20^e siècle fut déclarée en septembre 1939, le Séminaire de Rimouski n'en était pas à ses premières expériences face à la Défense nationale. En effet, les corps de Cadets du Canada, s'ils ne constituaient pas de vrais bataillons de milice, étaient depuis longtemps soumis à la direction du ministère de la Défense et aux instructions qu'il publiait de façon épisodique. Le premier bataillon scolaire dans le Bas-Saint-Laurent avait été formé dès 1868 au Collège de Rimouski, sous la direction de l'abbé Ferdinand Laliberté, directeur des élèves, soit deux ans avant son changement de statut de collège en séminaire diocésain par Mgr Langevin, sacré premier évêque de Rimouski en 1867.

Cependant, en temps de guerre, comme en 1914 et 1939, la situation se corsait: en raison de leur âge, une grande majorité des élèves des classes avancées du cours classique d'alors devenaient sujets à faire du service militaire. Ainsi, lors de l'adoption de la conscription durant la Première Guerre mondiale en 1917, plusieurs de ces étudiants du Québec avaient pris la soutane avant de terminer leur cours, évitant ainsi cet enrôlement obligatoire: ce fut le temps des «soutanes de guerre». Quand, le 10 septembre 1939, le Canada déclara la guerre à l'Allemagne, on ne voulait plus utiliser ce truc des soutanes de guerre et la menace de la conscription pesait donc à nouveau sur ces étudiants en âge de servir dans l'armée cana-

dienne. Le souvenir des décès et de la vie pénible des soldats dans les tranchées étaient encore vivants dans toutes les familles, car l'armistice ne datait que de vingt ans. On comprend l'anxiété vécue dans les familles, les jeunes et les autorités.

Nous voulons rappeler ici cette époque du service militaire des étudiants du Séminaire de Rimouski, des activités de la Fanfare et de celles du Corps de Cadets y ajoutant quelques notes complémentaires de cette époque de 1939 à 1945. Elle a marqué toute une génération d'étudiants, apportant son lot de changements et de bienfaits dans la vie routinière du Séminaire de Rimouski.



Les confrères de classe (philosophie II) de Gabriel Langlois au Camp 55 en 1943.

Le service militaire chez les étudiants

En 1939, l'incertitude et l'appréhension quant au service militaire obligatoire furent de courte durée. Une promesse des autorités fédérales d'alors écarta l'application de cette mesure, si fortement dénoncée au Québec lors de la Première Guerre mondiale, et l'enrôlement volontaire demeura le régime en vigueur au Canada. Mais, lors de la capitulation de la France en juin 1940, le choc fut brutal et créa de l'angoisse dans toute la population. Le Conventum du Séminaire se tenait à cette date et plusieurs anciens hauts gradés dans l'armée et aux gouvernements tant provincial que fédéral étaient présents: Sir Eugène Fiset, ancien sous-ministre de la Défense à Ottawa et lieutenant-gouverneur au Québec, Adélarde Godbout, ancien cadet avec grade de lieutenant et adjudant, premier ministre de la Province, Ernest Lapointe, alors ministre de la Défense. Les fêtes en furent assombries et elles donnèrent sûrement l'occasion de discuter des problèmes de la guerre et de ses répercussions au pays, membre du Commonwealth.

Peu après, quand on établit le Camp militaire 55 à Rimouski pour l'entraînement des recrues de la région de l'Est, s'amorcèrent alors avec le Séminaire de Rimouski une collaboration étroite sur le plan des exercices militaires et une forte rivalité au hockey. En effet, comme le résume bien l'abbé Martin Proulx dans ses notes sur l'histoire des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent:

Les étudiants d'âge militaire et qu'on ne veut pas appeler sous les drapeaux à cause de leurs études font partie du C.O.T.C. Laval, mais sont rattachés au 22^e Bataillon pour leur entraînement. Durant le camp annuel, les élèves du Séminaire de Rimouski, de Gaspé et de l'École des Arts et Métiers se regroupent pour former la Compagnie B. La fanfare du Séminaire fait les exercices avec le groupe sous la direction de l'abbé Charles Morin.

Ce régime débuta donc en 1941

par une proclamation du gouvernement fédéral qui rendait le service militaire obligatoire pour les hommes de vingt et un ans à vingt-quatre ans, et plus tard à partir de dix-huit ans. Laissons de côté les petites contestations qui se manifestèrent de temps à autre parmi les étudiants pour aborder les changements que cela apporta dans la vie du Séminaire et des élèves, particulièrement ceux des classes de rhétorique, philosophie I et philosophie II, dont j'étais. Notons cependant que les relations continues entre les autorités du Séminaire, en particulier le directeur Raoul Thibault, et les responsables du Camp 55 de Rimouski, messieurs Boulanger, Alphonse Couillard, Léopold Lamontagne et Charles Bellavance, semblent avoir facilité la mise en place de cette solution qui s'appliquait d'ailleurs aux institutions universitaires et collégiales du Québec. Cette mobilisation se continua jusqu'en 1945. Nos jours de congé hebdomadaires étaient donc sacrifiés aux droits du plus fort, d'autant plus que les nouvelles d'outre-mer et la propagande du gouvernement fédéral créaient vraiment un climat de guerre. Nous devons répondre à ce nouvel appel.

Comme tout bon novice, il fallait passer l'examen médical pour vérifier l'aptitude physique à la vie militaire. Cela se passait au Camp militaire par des médecins de la Ville, les Dr Louis-Joseph Moreault, Raoul Bélanger et P. P. Gagnon, qui tentaient de leur mieux d'appliquer les normes sans faire de zèle. Certains, exceptions rares, qui avaient un handicap classique comme des pieds-plats, faiblesse du cœur ou des poumons, grandeur ou poids insuffisants, bénéficiaient d'une exemption. Les étudiants passaient en rang – et j'en fus – un par un, tout nus, rouges de pudeur de la tête aux pieds, sous le regard des agents de sécurité et des infirmières. «*Dépêchez-vous les petits gars*» nous disait Thomas Sirois, maître de Salle qui nous accompagnait, en nous voyant passer d'une

salle à l'autre comme les moutons de Panurge.

Par la suite, il fallait passer par le magasin du Camp pour nous habiller de la tête aux pieds du costume militaire kaki et du képi. Certains, peu habitués aux bas de laine brute et aux bottines de cuir raide, eurent des cloches d'eau aux talons. Ainsi, au fil des ans, aux jours de congés, le costume et les bottes militaires devinrent aussi réglementaires que la traditionnelle redingote et les souliers sans fers... Le paletot kaki remplaça nos autres paletots moins chauds et un képi bien posé faisait la fierté de plusieurs. Ainsi deux après-midi par semaine, de trois heures à six heures, les mardi et jeudi, les élèves qui devaient être sous les drapeaux faisaient leur entraînement, beau temps mauvais temps, hiver comme été, dans une salle du Séminaire et sur le terrain, sans oublier les visites au Camp 55 pour les exercices de tir, le maniement des armes, la culture physique et les premiers soins. Les exercices militaires durant l'année scolaire étaient sous la direction du sergent-major Tremblay, assisté de plusieurs étudiants qui avaient obtenu des brevets au titre de sergent comme Paul-Alphée Gagnon, Joseph Bellavance et de sergent-major, comme Lucien Bertin. Plusieurs obtinrent leur commission d'officier, nous y reviendrons dans le cadre des cadets du séminaire. Les deux premières années, les recrues du Collège n'étaient pas rémunérées, mais on se rendit compte – en toute justice – qu'ils étaient sur le même pied que les réguliers de l'armée et il y eut une compensation, salaire ou solde en équivalence des heures passées au service de l'armée canadienne.

À la fin de l'année scolaire, nous passions quinze jours au Camp 55 pour un entraînement plus pratique et aussi exigeant. «*Sous la discipline plus réaliste des sergents Tremblay, Amyot et Goulet et certains des confrères plus âgés, plus expérimentés, on vit se gonfler les poitrines*

et se raidir les jambes. On se rendit compte rapidement que la règle militaire était loin de nuire aux études. Les étudiants qui y étaient soumis étaient resplendissants de santé, ce qui aidait ostensiblement à l'éveil de l'esprit». Le couvre-feu à dix heures le soir et le matin à six heures, à la douche, sans rideau, et à la cantine pour le copieux déjeuner. Nous étions passés d'un règlement tatillon du classique à un autre plus strict de l'armée. Plus tard, ce camp d'été, sous la tente, se tint à l'est de l'église de Sainte-Agnès puis à Valcartier.

Certes, nous n'avions pas la guerre sur le territoire même, le bruit des sirènes et des bombardements, les tranchées et les assauts des combats, mais nous pouvions mieux comprendre les étudiants d'outre-mer. Gilbert Sasseville, étudiant, écrivait: *«Habités à avoir toutes nos aises et toutes les facilités voulues pour faire nos études en paix et n'ayant jamais connu les horreurs autrement que dans les livres, nous avons peine à nous représenter la situation de la jeunesse de France et d'Europe en général»*. Là-bas, il y avait la défense de la Patrie, ici, la préparation à la défense de la France et d'Albion, mais aussi comme la propagande l'annonçait le combat entre la croix gammée qui déferlait l'enfer sur l'Europe, et même la défense de nos eaux territoriales: le Saint-Laurent.

Le 24 mai 1941, Rimouski et le Camp 55 avaient l'honneur de recevoir un détachement d'Infanterie commandé par le Major Louis Frémont Trudeau (1930-1935), ancien élève du Séminaire, et une troupe motorisée: c'était la colonne mobile du Major Larue du Royal 22^e Régiment, en tournée de propagande dans le Bas-du-Fleuve. Les élèves purent assister à une messe en plein air – d'autant plus que c'était la Fête de Dollard des Ormeaux - célébrée sur le perron d'entrée principale du Séminaire par le Capitaine abbé Paul Larocque et servie par le lieutenant Maurice Laniel (1928-1933), beau-frère du Dr Jacques Ringuet. En première ligne en face de l'autel une rangée de quelques élèves

gradés et des officiers du Camp 55.

Sous la responsabilité de Maurice Gagnon (1925-1931), lieutenant de vaisseau, officier d'armement et entraîneur de division de Montréal et de Valcartier, le 26 novembre 1941, eut lieu le premier exercice d'obscurcissement de la Ville en cas d'alerte; la sirène des pompiers se fit entendre à trois reprises: toutes les lumières extérieures furent éteintes au Séminaire et dans toute la Ville. Et cela n'était pas futile: la rumeur de la présence de sous-marins allemands dans le fleuve circulait, mais on ne croyait pas le danger si proche, comme les recherches historiques nous le prouvent maintenant. Cet obscurcissement dura plusieurs années et il compte parmi les souvenirs des aînés.

Même sous le régime militaire, il y eut quelques contestations mineures. En 1941, donc dès les débuts, on distribua une brochure d'instruction militaire en anglais aux étudiants sur le terrain d'entraînement, au Séminaire même. La protestation ne se fit pas attendre: quelques recrues jetèrent par terre les dites brochures et en réclamèrent la traduction française. Ce qui fut jugé bien logique, mais la façon de la faire paraissait comme une provocation aux yeux des autorités militaires. Un confrère dut subir des remontrances des autorités militaires... La seconde, celle-là plus politique que militaire, eut lieu lors de la campagne précédant le plébiscite en 1942. Elle mettait en cause des élèves surtout externes. Le gouvernement fédéral avait demandé à la population canadienne de le délier de sa promesse de ne pas imposer la conscription. Le Québec était en majorité pour le non. Une assemblée devait se tenir le soir au cinéma Cartier en faveur du non et l'invité principal était Jean-François Pouliot, député libéral indépendant de Rivière-du-Loup. Une délégation d'élèves est allée à sa rencontre à la gare du chemin de fer; après l'avoir ovationné, ils ont formé une parade en ville pour signifier leur opposition

à la conscription. En soirée, ces externes se sont rendus à l'assemblée et le lendemain, ils eurent comme sanction un refus de se présenter en classe durant l'avant-midi!

Enfin, j'ai parlé au début de rivalités sportives entre le Camp 55 et le Séminaire surtout au hockey. Chacun avait son club et les rencontres se déroulaient à l'aréna, situé sur la rue Rouleau. Lors d'une joute de finale où le club du Séminaire avait l'avance, une bombe lacrymogène explosa soudain, mettant fin à une rencontre plutôt robuste entre les deux clubs! C'est un souvenir gravé dans la mémoire de participants et des partisans du temps.

Léopold Lamontagne (1921-1927), premier professeur laïque au Séminaire (1934-1939), lieutenant et adjudant dans le Régiment des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent, à la direction du Corps des Cadets du Séminaire avant la guerre, eut une brillante carrière qui se termina à Kingston où il fit beaucoup pour les jeunes officiers canadiens-français.

La fanfare du Séminaire

Elle a joué un rôle fort important dans tout le déploiement militaire à Rimouski durant ces années de guerre. Sous l'habile direction de l'abbé Charles Morin, lieutenant, elle était formée d'une trentaine de participants d'âge militaire et elle accompagnait les nombreuses parades et revues des militaires du Camp 55, des soldats de réserve et du Corps de cadets du Séminaire. Pour ce, elle avait déjà une expérience certaine, puisqu'elle paradait en ville déjà avant la guerre, mais en costume d'étudiants, la redingote.

L'entraînement consistait essentiellement à répéter des pièces de répertoire militaire pendant que nous faisons nos exercices militaires les mardis et jeudis après-midi. Les sorties étaient nombreuses. La Fanfare les faisait fort bien et même élégamment, ce qui était un honneur pour le Séminaire et un service pour nos pelotons et ceux du Camp 55.

D'ailleurs, la qualité de l'exécution des marches militaires était reconnue et le tempo qu'elle donnait aux pelotons pour la marche était impeccable.

Parmi les activités de cette fanfare, les plus jeunes que moi se rappellent aussi la visite du Major Triquet, héros de guerre en Italie et décoré de la Croix Victoria: escorte et parade faites par grand froid qui exigea la patience des jeunes militaires et qui ne contribua certainement pas au recrutement de volontaires dans l'armée canadienne. La fanfare se rendait également aux exercices des camps de fin d'année particulièrement à Valcartier.

Le Corps de cadets du Séminaire

La tradition du Corps de cadets dont nous avons parlé en introduction s'est-elle maintenue jusqu'au temps de guerre 1939-1945? Probablement, mais avec des hauts et des bas et certainement avec moins de ferveur et d'éclat qu'elle n'en manifestera dans les années 1940. À mon souvenir, il y avait chaque printemps des exercices de formation, de gym-

nastique et de marche militaire auxquels tous les étudiants étaient obligés de participer. Nous gardions la redingote et la fanfare nous accompagnait pour quelques sorties en ville. Le tout se terminait par une revue faite par un militaire haut gradé dans la cour de récréation.

Durant la guerre, pour bien initier les jeunes étudiants qui n'étaient pas d'âge militaire, on renouvela la formule des Corps de cadets; ils prirent un costume kaki, firent des exercices de gymnastique réguliers et plusieurs autres activités paramilitaires. Ils formaient plusieurs pelotons et ils rivalisaient de tenue avec leurs aînés, soldats de la réserve. Parmi ces activités paramilitaires, il y avait le tir de précision à la carabine, réservé à une élite, qui se faisait à l'Arsenal et plus tard, signe des temps d'alors, dans une salle de tir spécialement construite à la petite salle. Le Club de tir remporta plusieurs prix et même un prix canadien et cet exploit fut signalé longtemps au parloir du Séminaire par une grande photo des participants.

Les instructeurs de cette époque étaient des étudiants du Séminaire dirigés par une équipe de commandants qui avaient leur commission d'officiers de l'armée. Marc-Aurèle Thibeault fut le premier étudiant qui reçut sa commission d'officier pour commander ce Corps de cadets de l'armée. Une seconde équipe fut celle de Jean-Louis Michaud, Jacques Thibault, Claude Parent, Gratien Marquis et Patrick Dubé. Ce dernier poursuivit au sein de la dernière équipe composée de Simon Soucy, Gilles Beauchemin et Lindbergh Soucy. Les activités se terminèrent en 1950 lors du feu.

Le souvenir de la popularité et de l'excellence du Corps des cadets du Séminaire s'est perpétué grâce à une parole célèbre de l'abbé Raoul Thibeault, directeur des élèves, lors d'une revue où plusieurs prix de reconnaissance étaient décernés: *«Comme Napoléon le disait à ses soldats au pied des Pyramides, je vous dirai: Cadets, je suis fier de vous».*



Une partie du Camp 55 (1939-1945).

Des rapatriés de guerre

En 1939, un prêtre et deux séminaristes, les abbés Louis-Phillippe Saintonge, Philippe Saint-Laurent et Fernand Gagnon, nous reviennent d'Europe, obligés d'abandonner leurs études en vue de doctorat ou licence, l'un de Rome, les deux autres de Paris, à cause de la déclaration de la guerre. M. Saintonge en fut profondément marqué, par déception et danger de la traversée. L'abbé Jean-Baptiste Gauvin, étudiant au doctorat en philosophie à Louvain en Belgique, arrive à la fin de septembre.

Adrien Gosselin (1924-1931), natif de Saint-Valérien, bachelier en sciences agricoles de Montréal et licencié de l'Université de Nancy, gratifié d'une bourse du gouvernement français, demeure en Europe malgré la guerre et doit sa survie à un de ses professeurs qui le cache en Bretagne. Il réapparaît au Bic en 1946.

Éphémérides

La Vie Écolière, journal des élèves du Séminaire, tenait une chronique militaire durant les années 1941 et suivantes. Il serait trop long d'énumérer les faits et gestes de tous les anciens promus à un titre ou attaché à tel et tel régiment de terre, dans l'aviation et la marine. Ils provenaient pour la plupart du cours classique, de l'École de Commerce et de l'École des Arts et Métiers techniques. Nous voyons par là la sollicitude des autorités pour les Anciens et parfois la reconnaissance et l'honneur qui rejaillissent pour la Maison dite Alma Mater. Et de fait, le major Charles Bellavance (1919-1931), est revenu en sa ville natale comme commandant du Camp 55, en remplacement du major Alphonse Couillard (1909-1911), commandant en second des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent, dont on annonce le prochain départ pour les Côtes du Pacifique.

Le major Antoine-Alphonse Pineau (1917-1924), commandant du 22^e Bataillon des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent, est promu au grade de

lieutenant-colonel. En octobre 1941, le lieutenant Armand Ross (1919-1931) du Régiment de la Chaudière est arrivé sain et sauf du Canada chez la fière Albion. Les docteurs Pierre-Paul Gagnon (1907-1917) et Gérard Langis (1912-1927) furent nommés officiers médicaux du Centre d'instruction du Camp 55. J.-Alphonse Bérubé (1909-1911), de Saint-Fabien, M. V. capitaine (CAVC) ex-officier commandant au 17th Duke of York Hussars. Gilles Gagnon, de Rimouski, (1927-1935), devenu avocat comme son père P.-E. Gagnon, s'inscrit en 1940 dans l'armée et connaît une carrière active avec le grade de lieutenant; il a combattu outre-mer, dans le Régiment de la Chaudière et reçut la médaille «*Canadien Décoration*» et le grade de lieutenant-colonel. Il fut aussi commandant au Régiment des Fusiliers. Joseph Hupé (1934-1935), du Commerce, fit son service militaire à Lauzon et son entraînement en Ontario, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve en 1945. Il fut démobilisé en 1946 avec le grade de sergent.

Le premier de nos anciens à être fauché par la guerre est l'officier de marine Robert Huot (1932-1934), 24 ans, de Causapscal; entré dans la marine en 1936, après avoir vu son navire le Fraser couler en juin 1940 à Bordeaux. À Londres, où il servait d'interprète pour les troupes françaises, il fut tué lors d'un bombardement. Le major Edgar Doiron (1927-1929) de Matapédia et le capitaine Yvan Dubé (1931-1937) étaient en Italie et faisaient partie de l'état-major du régiment que commandait le général Montgomery.

Comme je le disais au début, la vie du Séminaire fut perturbée par le plébiscite de 1942. Les examens du Baccalauréat de rhétorique et de physique furent scindés en deux sessions: la première pour les étudiants en service militaire et la seconde pour les moins de vingt et un ans. Les correcteurs du baccalauréat étaient des professeurs des Collèges classiques et se montrèrent, à ce qu'il me semble, assez compréhensifs et larges pour éviter à ces jeunes une

mauvaise note, un échec, qui eût pu leur nuire et les lancer implacablement dans le service militaire définitif. La main-d'œuvre manquait sur les fermes, dans les usines ou autres endroits de production stratégique pour les fournitures de guerre; nous pouvions facilement après le stage du Camp 55 nous trouver de l'emploi. Personnellement, je passais mes vacances à l'aluminerie d'Arvida, durant deux mois, ce qui me permettait de gagner suffisamment pour payer ma soutane et mes livres de théologie, car j'entrai à l'automne 1943 au Grand Séminaire.

Les aumôniers militaires

Les prêtres enseignants, que la fonction d'aumônier ou «Padre» intéressait, devaient aller suivre des cours spéciaux durant les vacances pour s'initier à la vie militaire et obtenir un brevet ou grade, ce qui ajoutait à leur autorité sacerdotale.

Ainsi on voit les noms des abbés Émile Dubé (1924-1932), capitaine en 1943; Wilfrid Huard (1923-1927) aumônier du 22^e, qui traversa en Angleterre en 1942 et reçut la Croix de Guerre; Gérard Couturier, futur évêque de Baie-Comeau, (1927-1932) chez les Fusiliers; Charles Morin, chef de la Fanfare, et Pierre Bélanger, qualifiés instructeurs avec le grade de lieutenant. D'autres furent affectés à la marine ou à l'aviation; l'abbé Philippe Roy (1932-1938), musicien; l'abbé Alyre Daigle, professeur au Séminaire (1927-1930) fut aumônier au Corps Royal Canadien Aviation et Jean-Paul Bélanger (1929-1937). En 1946, l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'École des Arts et Métiers de Rimouski (1913-1914, 1922-1925), fut nommé par sa Majesté le roi Georges VI officier du très excellent Ordre de l'Empire britannique (OBE) pour services rendus à l'État et à l'armée canadienne.

Des anciens prisonniers lors de la 2^e Guerre

Dans la chronique militaire de la *Vie écolière* on donne, à partir de 1941, des nouvelles des anciens de

notre Alma Mater, prisonniers des Allemands ou des Japonais. L'abbé Eugène Turcotte (1928-1935), natif du Sacré-Cœur, étudiant en théologie à la Fraternité Sacerdotale, se trouvait en France en 1940, lors de l'invasion allemande. Il réussit de peine et de misère à atteindre Bordeaux et à embarquer sur le dernier bateau de réfugiés pour l'Amérique; il atteint Londres puis Halifax en juillet 1940. Les R.-P. Omer Dubé (1884-1902) et Antonio Bérubé (1927-1935), de la même société, sont internés au Camp Saint-Denis (Paris). Guy Bellavance (1932-1935) du cours de commerce vit son bateau le *Canadolite* couler; il fut fait prisonnier. Le sergent d'aviation Sylvio Hudon (1931-1935) a été élevé au grade d'officier à la suite d'actes répétés de bravoure, en particulier après un atterrissage forcé.

Enfin, plusieurs missionnaires québécois furent emprisonnés dans des camps de concentration, quand le Canada entra en guerre avec le Japon en 1941. La majorité étaient de jeunes missionnaires, originaires de la région, anciens élèves du Séminaire, membres de la société des Missions Étrangères. Ils travaillaient en Mandchourie (Chine du Nord), possession des Japonais depuis 1932. Considérés par ceux-ci comme citoyens suspects, ils furent emprisonnés à Szepingkai. Ce sont Lucien et Odéric Beaulieu de Bic, Damase Bouchard de Sayabec, Alphonse Cayouette de Matane, André Deschênes de Trois-Pistoles, Eustache Dumais de Saint-Joseph-de-Lepage, André Fortin de Val-Brillant, Oscar Fortin de Saint-Luc et Georges Vaillancourt de Rimouski.

Deux autres cas méritent une mention. Le père Salomon Paquet, O.M.I. de Saint-Ulric retournait en Afrique du Sud comme missionnaire, lorsque la guerre fut déclarée en 1939 et que son bateau fut confisqué. Il vécut en camp de concentration jusqu'en 1945. Le père Léonard Levesque, jésuite, originaire de Mont-Joli connut les camps de concentration de 1943 à 1945. Libéré, il demeura

encore neuf ans pris dans la guerre civile en Chine, pour enfin être expulsé vers Hong Kong. De là, il se rendit à Taiwan où il continua d'être missionnaire. À son retour, ce missionnaire, enjoué et fort perspicace, racontait avec humour les pires épisodes que l'on peut imaginer en camp de prisonniers!

Le 8 mai 1945, vers midi, alors que nous, les séminaristes, étions en prière dans la chapelle du Grand Séminaire, au milieu du silence religieux se firent entendre la sirène de l'hôtel de ville et toutes les cloches des églises de la ville: *la guerre est terminée.*

Sources

Le Livre de Raison du Séminaire de Rimouski par Armand Lamontagne et compagnie. 1863-1963. *L'Album des Anciens du Séminaire de Rimouski.* 1940.

La vie écolière. 1939-1945.

Journal des étudiants.

Les Archives Régimentaires des Fusiliers du Bas-Saint-Laurent par Léopold Lamontagne. 1943.

La réserve Duchénier 1977-2002: 25 ans d'accessibilité à un territoire exceptionnel

Jean Larrivée

Peu de gens, outre des chasseurs et des pêcheurs, ont eu l'occasion de parcourir ce territoire exceptionnel, pourtant situé à proximité des agglomérations de Rimouski et de Rivière-du-Loup. On peut y accéder via les municipalités de Saint-Eugène, Saint-Narcisse et Saint-Guy. Ceux qui comme moi ont eu la chance de sur-

voler dans un petit aéronef cette réserve sont restés bouche bée: des lacs à perte de vue, des rivières et encore des lacs. Si vous consultez une carte topographique¹, vous avez une idée du spectacle qui s'offre à vol d'oiseau. Vous serez surpris par les méandres du lac des Baies et du grand lac Touladi. Incroyable! La réserve compte 139 lacs dont 57 ont une superficie de 6 acres et plus et la plupart regorgent d'ombles de fontaine, communément appelées truites. La forêt est irriguée par un vaste réseau de cinq rivières totalisant 77 km. Les rivières Rimouski, Grand Touladi, Blanche, France et Petit Touladi et le ruisseau Boucher, autant de noms évocateurs pour les amants de la nature qui fréquentent ces lieux².

Cerfs de Virginie, orignaux, ours, lièvres, gélinottes huppées,

tétras des savanes, renards, martres, voilà les principales espèces qui composent la faune de cette réserve et qui bénéficient d'un couvert forestier assez diversifié: sapins, thuyas, pins blancs, érables, bouleaux jaunes et trembles.

Cet habitat unique au Québec, giboyeux à souhait, a été

11 juin de la même année³.

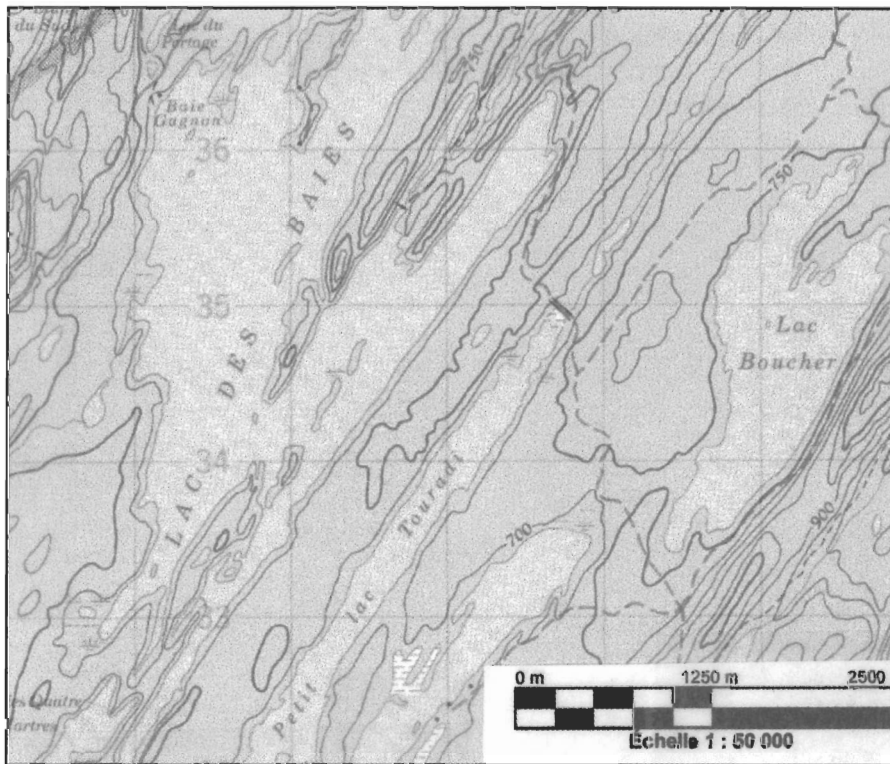
Auparavant seulement une centaine de privilégiés, des Rimouskois en majorité et une vingtaine d'Américains, composaient les membres de sept clubs privés qui se partageaient, avec leurs amis, ce paradis de la chasse et de la pêche qu'on appelait à l'époque les 106 milles car-

rés. Landry, Snellier, Un-Mille, Scott, Chénier, Duquesne et Labbé, tels étaient les noms de ces clubs privés⁴ qui faisaient l'envie de plusieurs...

La «belle époque» des clubs privés

Dès la fin du XIX^e siècle, une portion considérable du Québec était allouée par le gouvernement à des intérêts privés qui, moyennant certaines redevances, avaient le privilège exclusif de chasser et de pêcher dans les meilleurs territoires. Cette formule permettait à

l'État d'obtenir des revenus et d'assurer une certaine forme de protection et de conservation de la faune. Déjà à cette époque, des défenseurs de la nature se plaignaient des abus de certains chasseurs et pêcheurs peu scrupuleux. Les nostalgiques de la «belle époque» des clubs privés vous diront que c'était là «le but premier de la mise en place de ce sys-



pendant des décennies inaccessible au commun des mortels. Les adeptes de la chasse et de la pêche et surtout la population du Haut-Pays bas-laurontien ont dû patienter jusqu'au 20 avril 1977, date à laquelle l'arrêté en Conseil 1087-77 du gouvernement du Québec créa la réserve de chasse et de pêche Duchénier. L'ouverture officielle du territoire se fit à compter du

tème»⁵. Certes les clubs privés engageaient des gardiens pour surveiller les plans d'eau et les boisés afin d'éloigner les braconniers qui utilisaient tous les moyens possibles, y compris la dynamite et les collets à gros gibiers, pour arriver à leurs fins. Mais la protection de la faune était-elle le véritable objectif de ces clubs privés? On peut en douter... Même si la loi du 9 mai 1885 avait pour but de «faciliter la formation en cette province de clubs pour la protection du gibier et du poisson»⁶, les clubs privés étaient l'occasion rêvée de récompenser des amis politiques ou des gens d'affaires des grandes compagnies. À la fin des années 1960, le Québec comptait 2000 clubs privés dont 220 dans l'Est du Québec⁷. Selon Paul-Louis Martin, la majorité des membres étaient des Anglophones et les «rars Canadiens français qui s'y faisaient admettre étaient, pour la majorité d'entre eux, issus des professions libérales, du commerce, du monde industriel, en un mot proches

du pouvoir»⁸.

Des privilégiés? Pour être membres de certains clubs privés, il fallait en avoir les moyens: le membership du Restigouche Salmon Club était de 25 000\$ en 1970 auxquels s'ajoutaient des frais annuels de 6 000\$. En 1905, il fallait déboursier 4 000\$, une fortune pour l'époque, pour devenir membre du Matamajaw Salmon Club dans la Matapédia. Des financiers de New York, des responsables de grandes entreprises canadiennes et américaines pouvaient se payer ces luxueux loisirs⁹. La plupart des clubs privés «québécois» étaient constitués d'une certaine élite. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article de Marcel Leblanc qui raconte les meilleurs moments du Club Leblanc des Eaux mortes dans le Haut-Pays rimouskois: des hommes d'affaires (Jules A. Brillant), des médecins, des dentistes, des fonctionnaires, des députés tels Sir. Eugène Fiset et Auguste Tessier ont été des membres bien en vue de ce club privé de chas-

se et de pêche qui a fonctionné de 1903 à 1979¹⁰.

Malgré une conservation relative de la faune et la création d'emplois dans des milieux souvent défavorisés, le maintien de ces clubs privés devenait presque indécent pour une partie importante de la population. Plusieurs firent pression auprès du gouvernement et des ministères régionaux.

Déclubage et lutte pour la survie dans le Haut-Pays bas-laurentien et gaspésien

Les récriminations de la population datent de plusieurs décennies. Dès 1905, des Matapédiens veulent construire un moulin à farine et revendiquent l'accès à leurs rivières contrôlées en bonne partie par des Américains. Quelques années plus tard, c'est au tour du Conseil municipal de Causapschal de demander la résiliation des clubs sur les rivières Matapédia et Causapschal. Mais ce fut peine perdue! Il faudra attendre en



«La belle époque» des clubs privés (Sylvain Gingras, Chasse et pêche au Québec, un siècle d'histoire, St-Raymond, Les Éditions Rapides blancs inc, 1994, p. 150).

1970 avant l'ouverture au grand public de quelques fosses à saumons. En 1974, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche céda aux pressions populaires et acheta les clubs Matamajaw, Casault et Glen Emma «*mettant ainsi fin à l'emprise américaine dans la vallée*»¹¹. Un an plus tôt, Robert Bourassa, premier ministre du Québec, avait annoncé, en pleine campagne électorale, l'abolition complète des clubs privés avant 1975. Mais ce n'était qu'une promesse... C'est le parti Québécois qui complétera la politique de déclubage après la prise du pouvoir en 1976.

Dans le Haut-Pays bas-laurentien, les pressions en faveur du déclubage et la lutte pour la survie des villages ont convergé et permis la création en 1977 d'un concept original de gestion populaire: la réserve Duchénier.

On se rappellera qu'en 1966, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) avait prôné la fermeture de plusieurs localités du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. En 1969, le gouvernement avait procédé à une expérience-pilote de fermeture d'une dizaine de villages gaspésiens ce qui avait soulevé un tollé et

favorisé la naissance des Opérations Dignité. Quelques années plus tard, on voyait apparaître les groupements forestiers et les sociétés d'exploitation des ressources qui militèrent pour l'aménagement intégré des ressources afin d'assurer la survie des paroisses.

Un projet-pilote d'aménagement intégré fut amorcé dans l'unité Basques-Neigette et dès 1975, des représentants des sociétés d'exploitation des ressources (SER), des Opérations Dignité (OD), des clubs privés et du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) formèrent un Comité technique avec le déclubage comme un des objectifs¹². Les membres de ce comité mirent en place un Comité ad hoc sur les 106 milles carrés (le territoire actuel de la réserve) qui tint une première réunion le 14 octobre 1976 à laquelle participèrent des représentants du MTCP, du ministère des Terres et Forêts, des SER, du Syndicat des producteurs de bois, de l'Association de chasse et pêche, du Conseil des loisirs de l'Est du Québec. À la suite du dépôt du rapport du Comité ad hoc sur les 106 milles carrés, le 31 janvier 1977, le Conseil régional de développement

de l'Est du Québec amorça une consultation qui révéla l'adhésion de la plupart des organismes consultés au principe de la gestion mixte du territoire avec une représentation des SER, des municipalités et du gouvernement¹³.

Le 18 juin 1977, le rêve devint réalité: le conseil d'administration de la corporation sans but lucratif «Le Territoire Populaire Chénier inc» se réunissait pour planifier l'ouverture de la réserve Duchénier. Outre les représentants des ministères, des organismes étatiques et régionaux, on retrouvait des gens des municipalités limitrophes de Saint-Narcisse, d'Esprit-Saint, de Saint-Valérien et de Saint-Guy¹⁴. C'était toute une victoire pour la population du Haut-Pays: «*(...) la mise sur pied de la réserve et de la corporation à but non lucratif "Le Territoire Populaire Chénier" est sans contredit le gain populaire le plus significatif de toute l'expérience de Basques-Neigette en ce qui concerne l'association des groupes populaires à la gestion*»¹⁵.

Du rêve à la réalité: la gestion de la réserve Duchénier

Enfin la population du Haut-Pays et celle du littoral pouvaient



Le début d'une partie de pêche en 1901 (Sylvain Gingras, Chasse et pêche au Québec, un siècle d'histoire, St-Raymond, Les Éditions Rapides blancs inc, 1994, p. 284).

accéder à un véritable paradis, giboyeux à souhait, avec des lacs contenant des truites énormes... L'imagination de tout un chacun avait libre cours!

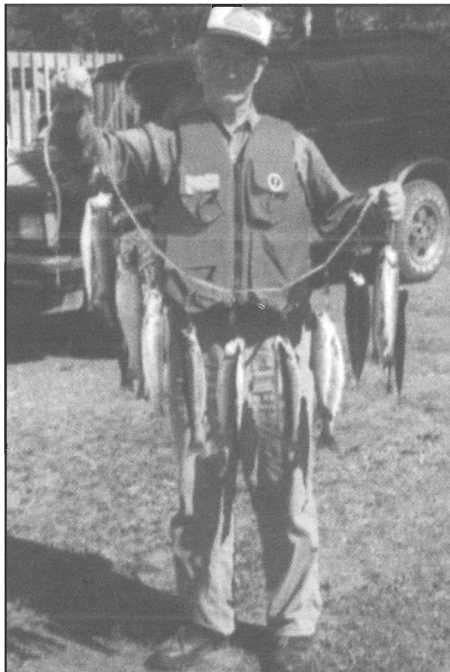
La tâche des nouveaux administrateurs de la réserve Duchénier était complexe. Il fallait permettre l'accès au territoire le plus rapidement possible, car l'ouverture de la saison approchait. La demande pour les séjours de pêche fut tellement forte que cela entraîna des difficultés au niveau du système de réservation. De plus, aucun chalet ne put être mis à la disposition des usagers durant la première année d'exploitation compte tenu de l'état incertain de plusieurs d'entre eux qui avaient été négligés par les anciens membres des clubs privés. Certains ex-membres refusaient de collaborer et quelques-uns auraient posé des gestes de vandalisme. Il fallait aussi procéder à l'embauche du personnel et assurer la protection de la réserve dont la délimitation était parfois imprécise, ce qui pouvait favoriser l'accès à des intrus¹⁶.

On craignait par-dessus tout le braconnage et la destruction des ressources fauniques de la réserve. Lors d'une réunion d'information tenue à Saint-Éloi en février 1977, quelques mois avant l'ouverture, les participants avaient émis un souhait: *«Il y a unanimité dans la salle sur le point concernant l'éducation et l'information du public en général, et dans les paroisses limitrophes en particulier, afin que tous se sentent responsables de la conservation du territoire des 106 milles², ceci ayant comme objectif que ce territoire soit utilisé indéfiniment et qu'il ne soit pas détruit dans quelques années»*¹⁷.

Ce fut tout un défi pour les administrateurs d'assurer une protection adéquate sur une superficie de 273 km², de l'ouverture de la réserve jusqu'à aujourd'hui. Ce défi semble avoir été atteint puisque qu'en l'an 2000, les usagers ont récolté 21 343 truites, 16 orignaux, 91 cerfs de Virginie, 217 perdrix! Et si

vous en doutez, rendez vous à la réserve pour y passer quelques heures: vous êtes certains d'observer des animaux en pleine nature sauvage.

Environ 70% de la clientèle qui fréquente la réserve provient de la région immédiate de Rimouski, Rivière-du-Loup et Témiscouata. La fréquentation a atteint 15 079 jours/personnes l'an passé comparativement à 11 973 jours/personnes en



Un pêcheur très satisfait de son excursion sur la réserve Duchénier (dépliant de la réserve Duchénier).

1988. Lors du tirage au sort annuel pour l'attribution des séjours de chasse et de pêche, environ 10 000 inscriptions sont reçues. Cette procédure est nécessaire compte tenu de la demande et de la nécessité de respecter le potentiel de la réserve.

Le budget de fonctionnement¹⁸ de la réserve n'est pas très élevé, mais il finance malgré tout les emplois d'une quinzaine de personnes.

Année	Revenus	Dépenses
2000	421 110\$	395 613\$
1996	431 822\$	440 650\$
1993	341 609\$	332 306\$
1991	432 391\$	416 952\$

Une part importante des revenus (196 000\$ en 2000) provient des activités reliées à la pêche. Du côté des dépenses, les salaires atteignaient 166 875\$ la même année. La faiblesse des revenus en 1993 s'explique en partie par le moratoire sur la chasse aux cerfs de Virginie qui prévalait dans la région du Bas-Saint-Laurent à cause de la baisse du cheptel. Dire qu'avant l'ouverture de la réserve, les administrateurs anticipaient des revenus de 24 468\$ pour les activités de chasse et de pêche pour l'année 1978¹⁹...

Avec des revenus inférieurs à un demi-million de dollars, ce n'est guère facile pour les responsables de la réserve. Il y a tant à faire: entretenir les chemins, les chalets, les chaloupes, les débarcadères, les véhicules, débroussailler les sentiers, améliorer et remplacer les ponts et les barrages. Heureusement, certains travaux ont été financés par des subventions diverses provenant de programmes d'emploi: les administrateurs ont reçu récemment 600 000\$ qui ont permis de refaire à neuf les deux tiers des chalets²⁰. Et il faut aussi assurer la pérennité des ressources: ensemencement des lacs, pisciculture, étude sur la faune etc. Certaines années ont été plus difficiles financièrement entraînant des conséquences sur le climat de travail: *«(...) le personnel a accepté difficilement de voir les périodes d'emploi diminuées et de ne pas avoir d'augmentation de salaire (...) Certains employés ont même développé un sentiment d'hostilité envers la direction»*²¹.

Gérer une réserve faunique peut se révéler une tâche exigeante, davantage peut-être pour une corporation à but non lucratif tel Le Territoire Populaire Chénier. La démocratie a ses règles. Le Conseil d'administration se compose de neuf membres et l'assemblée générale réunit une trentaine de personnes qui représentent les municipalités de Saint-Narcisse, Esprit-Saint, Lac-des-Aigles, Saint-Guy, Saint-Valérien, les Sociétés d'exploitation des res-

sources de la Neigette et des Basques et l'Association chasse et pêche des Basques. Autant de personnes ayant chacune leur vision du fonctionnement et de l'avenir de la réserve. Cette gestion populaire représente une belle expérience assez inusitée au Québec et la population du Haut-Pays doit préserver les acquis des luttes passées et demeurer vigilante. Il pourrait être tentant de remettre ce territoire unique dans les mains de représentants de l'État.

D'autres défis attendent les responsables de la réserve Duchénier pour réussir à maintenir des revenus suffisants. Qu'on pense simplement à la baisse probable des adeptes de la chasse et de la pêche puisque beaucoup de chasseurs n'ont pas de relève: les jeunes préfèrent souvent l'ordinateur au fusil de chasse ou à la canne à pêche. Certains écologistes trouvent même ces activités répugnantes... Il faudra peut-être miser davantage sur le côté sauvage de la réserve Duchénier qui offre aux villégiateurs un cadre exceptionnel pour pratiquer l'observation, la cueillette des fruits sauvages, la randonnée pédestre et les séjours en forêt.

Souhaitons aux administrateurs de la réserve Duchénier un autre 25 ans de gestion populaire afin d'honorer ceux qui ont lutté pour un accès démocratique à ce coin de pays si proche des racines de nos ancêtres qui «courageaient les bois».

Notes

Un merci spécial à M. Alain Langlais, directeur intérimaire de la réserve Duchénier, et à Mme Christine Mailloux, secrétaire, qui m'ont permis de consulter quelques rapports annuels.

- 1 Merci à Katie Brown de la cartothèque de l'UQAR qui m'a préparé une carte de la réserve Duchénier.
- 2 Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, *Portrait des 106 mi. car. Cantons Duquesne, Chénier, Bédard, comté de Rimouski*, juillet 1976, p. 65 et suivantes.
- 3 Huguette Poulin-Drapeau, *L'accès de la population au territoire des clubs privés de chasse et de pêche, unités d'aménagement des Basques et de la Neigette*, Université de Sherbrooke, 1977, p. 16-17.
- 4 Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, *op. cit.*, p. 68.
- 5 Si vous êtes un nostalgique de la période des clubs privés, consultez le livre de Sylvain Gingras, *Chasse et pêche au Québec. Un siècle d'histoire*, St-Raymond, Les Éditions Rapides blancs, 1994, p. 18. (351 p.)
- 6 Paul Lemieux, *C'est arrivé par chez nous... tourisme, chasse, pêche, loisir: l'histoire d'un ministère dans l'Est du Québec*, Rimouski, MLCP, 1986, p. 35.
- 7 *Ibid.*, p. 35 et Sylvain Gingras, *op. cit.*
- 8 Paul-Louis Martin, *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1980, p. 83.
- 9 Sylvain Gingras, *op. cit.*, p. 65 et Pascal Gagnon, «Chasse et pêche: les rapports sociaux», *L'Estuaire*, vol. XXIII, no 2 (56), janvier 2000: 11-12.
- 10 Marcel Leblanc, «Le Club Leblanc des Eaux mortes», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XXII, no 2 (45), juin 1994: 32-35.
- 11 Sylvain Gingras, *op. cit.*, p. 88.
- 12 Jean Larrivée, «Tourisme et loisirs dans le Bas-Saint-Laurent, 1960-1986», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XIII, no 2, printemps 1988: 31-44.
- 13 Conseil régional de développement de l'Est du Québec, *Rapport de consultation sur les 106 milles²*, février 1977, 14 p. Annexes.
- 14 *Procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale de la corporation «Le Territoire Populaire Chénier inc.»*, tenue à Rimouski, le 18 juin 1977, à 9h30.
- 15 Lorraine Théberge, *Le programme de développement intégré des ressources dans Basques-Neigette: traquenard au régionalisme*, UQAR, mémoire de maîtrise en développement régional, 1989, p. 146.
- 16 Huguette Poulin-Drapeau, *op. cit.*, p. 18.
- 17 *Compte rendu de la réunion d'information et de consultation sur le "Rapport du Comité ad hoc" sur les 106 mille²*, tenue à Saint-Éloi, jeudi le 10 février 1977, à 20h, p. 2.
- 18 Les statistiques qui précèdent et les suivantes sont tirées des *rapports annuels de la réserve Duchénier*, 1992, 1994, 1997 et 2000.
- 19 Réserve Duchénier, propositions d'exploitation et prévisions budgétaires, exercice 1977-78, (1977), p. 18.
- 20 Ernie Wells, «Les deux tiers des chalets de Duchénier refaits à neuf», *Progrès-Écho*, 16 décembre 2001, p. 21.
- 21 Le Territoire Populaire Chénier inc., *Rapport annuel de la réserve Duchénier*, 1994, p. 10.

La première église de Rimouski (ca 1712-1784)

Sylvain Gosselin

L'histoire de la seigneurie de Rimouski, tout comme l'histoire de Rimouski, reste encore à faire. Pourtant, nombreux sont les sujets de recherche qui n'ont pas encore été étudiés ou qui mériteraient de l'être sous un angle nouveau. En effet, les approches démographique, économique et sociale pourraient sûrement donner un nouvel éclairage à plusieurs épisodes encore mal connus. Depuis quelques années cependant, un certain intérêt pour cette époque semble se manifester, si l'on en juge d'après les sujets d'articles publiés dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*

et *L'Estuaire*. Chacun de ces articles, à sa manière, lève un peu plus le voile sur cette période encore méconnue de notre histoire locale.

Parmi ces études, certaines ont suggéré de nouvelles interprétations de l'histoire de Rimouski au temps des seigneurs Lepage. Il s'en trouve même qui ont remis en question le point de vue de nos premiers historiens¹. La première église de Rimouski² n'a pas échappé à ce mouvement de révision historique. Louable en soit, cet exercice nous amène cependant à nous interroger sur le bien-fondé de certaines hypothèses. C'est pourquoi, il semble

maintenant nécessaire de faire le point sur ce que nous savons du premier lieu de culte catholique de Rimouski.

Dans un premier temps, on verra à situer géographiquement la terre de la fabrique, afin de déterminer dans un second temps le site probable de la première église. Après quoi, on tâchera de fixer la date de construction de cet édifice avant d'en faire la description sommaire et d'en établir la nature. On poursuivra ensuite en essayant de déterminer le nom de ses bâtisseurs. Un épilogue terminera cette étude dans lequel on s'efforcera de faire la lumière sur les



«Rimouski, Qué.» (au bas de la photo, on aperçoit l'embouchure du ruisseau Réhel), 2 juillet 1935, photo de la Canadian Airways Limited, AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, A-22-3.

dernières années de cette église.

**Localisation de la terre
de la fabrique
Au moment de la donation
du 30 mars 1742**

Les Archives de l'archidiocèse de Rimouski possèdent un document précieux qui peut nous aider à localiser la terre de la fabrique de Saint-Germain de Rimouski au moment de son établissement. Il s'agit en fait d'un acte de donation, daté du 30 mars 1742, qui se trouve inclus dans un petit registre appelé *Registre des Donations et obits*³. Signé par le marguillier Jean Pineau et le missionnaire Albert Millard, le texte de ce document est d'une seule main d'écriture, y compris les signatures, ce qui nous amène à penser qu'il s'agit d'une copie dont l'original pourrait bien avoir été versé aux archives de l'évêché de Québec⁴, comme il est stipulé dans le corps même de l'acte. Dans cette donation – car il s'agit bien ici d'une donation –, le missionnaire Albert Millard déclare recevoir du seigneur Lepage de St-Barnabé un ensemble d'objets du culte pour célébrer la messe, ainsi qu'«une terre de quatre arpents [de front] avec quarante deux [arpents] de profondeur, située au saurois de [... la] terre du sieur Lepage de la Faussais et au nordet du domaine, sur la quelle susdite terre, l'église et le presbytère sont bâtis»⁵. En contrepartie, l'église s'engageait à «faire dire à perpétuité deux messes basses⁶ par an pour le repos des âmes des derniers seigneurs et dames deffunts [sic] de la paroisse»⁷. Curieusement, le chiffre «quatre» (dans quatre arpents) semble avoir été rajouté par une main étrangère. Simple correction ou falsification délibérée, on ne saurait le dire avec certitude. Mais nous savons par deux rapports d'arpentage⁸, réalisés en 1744, soit deux ans plus tard, que la terre de la fabrique n'avait alors que trois arpents de front, ce qui ne correspond en rien au chiffre inscrit dans l'acte de donation de 1742. C'est sans doute pourquoi Joseph Drapeau, devenu seigneur de

Rimouski en 1790, sentit le besoin de clarifier le titre de propriété de la fabrique de Rimouski. Par un acte officiel, ratifié le 28 août 1792⁹, il reconnaitra à la fabrique la propriété des trois arpents déjà concédés et, bon joueur, lui en cédera un quatrième à l'ouest. Charles Guay, dans sa *Chronique de Rimouski*, rapporte que le responsable de cette démarche fut le marguillier «Charles Lepage [qui] fit lui-même le voyage à pied de Rimouski à Québec pour obtenir cette rectification»¹⁰.

**Au moment de l'arpentage
du 20 février 1744**

Nous savons par l'acte de donation que l'église et le presbytère sont construits en 1742. Ce document nous indique également le nom des propriétaires des concessions voisines de la terre de la fabrique: à l'est Nicolas Lepage et à l'ouest, le frère de ce dernier, Pierre Lepage de St-Barnabé, 2^e seigneur de Rimouski. Ces informations sont certes importantes, mais ne nous renseignent pas sur la localisation exacte de la terre de la fabrique, puisque nous ne connaissons ni l'étendue, ni la situation des terres avoisinantes. Pour avoir ces informations, il faut se reporter à un autre document presque contemporain de l'acte de donation de 1742. Le procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski¹¹, daté du 20 février 1744, nous fournit des renseignements essentiels sur la géographie du Rimouski d'alors et sur la situation de la terre de la fabrique. Il est certain que ce procès-verbal pose des difficultés d'interprétation¹² puisque, dans son énumération des terres concédées, l'arpenteur n'indique pas le point de départ de son arpentage. Mais sachant que les arpenteurs d'alors établissaient leur bornage sur des limites naturelles (cours d'eau, escarpement, rocher, etc.) et sachant également que la première concession relevée dans son rapport est celle de Pierre St-Laurent, il nous est possible de faire certaines déductions.

Jusqu'en 1949, la ville de Rimouski (érigée en 1869) avait pour limite naturelle à l'est le ruisseau Réhel¹³, qui fut canalisé vers 1961¹⁴. Dans son *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*¹⁵ réalisé en 1933, le notaire Louis de Gonzague Belzile nous renseigne sur l'histoire de la première terre située à l'est de la ville de Rimouski (donc immédiatement à l'ouest du ruisseau Réhel). Il déclare, en effet, qu'en l'absence d'un titre clair: «La tradition veut que cette terre ait été la première occupée en la seigneurie St. Barnabé, [et] que Pierre St. Laurent fût [sic] le premier possesseur. Son fils Joseph lui succéda, puis Toussaint St. Laurent fils de Joseph la divisa»¹⁶. À partir de là, il est donc facile de conclure que le point de départ de l'arpentage de Charles Lefrançois n'était pas autre chose que le ruisseau Réhel.

Charles Lefrançois commence son rapport en arpentant d'abord les concessions sises à l'ouest du ruisseau Réhel, puis il reprend son arpentage au point de départ et délimite les concessions situées à l'est. À l'embouchure du ruisseau Réhel, partant vers l'ouest, il mesure et borne les concessions qu'il rencontre: sept arpents de terre appartenant à Pierre St-Laurent, huit arpents et trois perches à Paul Lepage, huit arpents à Nicolas Lepage et trois arpents pour la terre de l'Église qui jouxte le domaine seigneurial. En utilisant l'*Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*¹⁷ du notaire Belzile, on peut se donner des repères plus actuels pour délimiter les terres des quatre concessionnaires. Qu'il suffise de dire que la terre de Pierre St-Laurent s'étalait depuis le ruisseau Réhel jusqu'aux environs des rues Blais et Langevin; Paul Lepage, pour sa part, occupait la terre qui s'étendait jusqu'à l'axe des rues Belzile-Légaré, et, partant de là, la terre de Nicolas Lepage se prolongeait jusqu'à l'avenue de la Cathédrale. On peut donc en conclure que du côté est la limite de la terre de la fabrique est encore celle qu'on lui connaît aujourd'hui.

Site de la première église D'après le plan de la seigneurie de Rimouski (30 janvier 1778)

Si nous savons où se trouve la terre concédée à la fabrique de Rimouski, il est plus difficile de situer l'endroit précis où est érigée l'église. En se basant sur la donation de 1742 et le procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski de 1744, on devine que cet édifice était construit quelque part entre l'avenue de la Cathédrale et la limite de la terre de la fabrique située trois arpents plus à l'ouest. Sur un plan signé par l'arpenteur Ignace Plamondon, le 30 janvier 1778¹⁸, on retrouve assez grossièrement tracé le territoire de la seigneurie de Rimouski. Parmi les quelques bâtiments importants qui y sont représentés, on y retrouve l'église et ce qui semble bien être le presbytère. Identifiés par le mot «*chapel*» [sic], ces édifices se trouvent à mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Rimouski et l'emplacement approximatif du ruisseau Réhel. Reconnaissable à la croix qui la surmonte, l'église est construite en direction est-ouest. Le presbytère, qui est situé à l'est de l'église, est reconnaissable à une petite croix (+) qui figure en son centre. Ces indications, assez approximatives avouons-le, sont les seules dont nous disposons pour situer l'église et le presbytère. Pour le reste, il faut s'en remettre à la tradition orale.

D'après la *Chronique de Rimouski* (1873)

D'ailleurs, il semble bien que Charles Guay, notre principal informateur en ce qui a trait à la première église de Rimouski, ait eu recours aux témoignages de ses contemporains pour se documenter sur le sujet. Parmi les informateurs, qu'il tient à remercier dans l'introduction de son livre, on retrouve le nom de Cyprien Tanguay¹⁹ qui, dit-il, «*avait eu l'intention de publier un travail sur la paroisse de Rimouski; mais ayant été appelé à la composition de son Dictionnaire Généalogique [...] il ne put mettre la dernière main à son oeu-*

vre. Ayant été curé neuf ans de cette paroisse, il recueillit des notes intéressantes qui nous ont été d'un grand secours»²⁰.

Si les *Notes* sur Rimouski de Cyprien Tanguay semblent aujourd'hui perdues²¹, il nous est possible en revanche de savoir de qui Tanguay tenait ses informations privilégiées sur l'histoire de Rimouski. Dans son rapport annuel sur l'état de la paroisse de Rimouski, réalisé le 20 octobre 1853 alors qu'il est curé de cette paroisse, Cyprien Tanguay déclare: «*J'ai pu recueillir tous les faits qui peuvent intéresser cette paroisse depuis la fondation, en 1696. Les Registres, documents, titres et autres papiers qui se trouvent dans nos archives m'ont été d'un grand secours, car le tout appuyait les récits d'un vieux et respectable Lepage à qui j'ai rendu les derniers devoirs quand il comptait 93 ans*»²². Le «*vieux et respectable Lepage*» dont il est ici question est facile à identifier, il s'agit de Charles Lepage décédé le 4 mars 1846 à l'âge vénérable de 93 ans et six mois. C'est alors qu'il est vicaire à Rimouski (1843-1846), que Tanguay lui avait «*rendu les derniers devoirs*».

Mais qui était au juste ce Charles Lepage? Issu du mariage de Pierre Lepage (lui-même fils du 2^e seigneur de Rimouski, son homonyme) et de Véronique Rioux, Charles Lepage est baptisé à Rimouski le 16 novembre 1753. Il épouse Marie-Anne Dion le 9 juillet 1781 à Cap-Saint-Ignace. De par ses origines familiales, sa fonction de marguillier et son âge avancé au moment de son décès, Charles Lepage était un témoin des plus précieux²³ pour celui qui voulait connaître les débuts de Rimouski. Aussi, il est certain qu'il n'a pu manquer de fournir à Cyprien Tanguay des informations de première main sur la situation et l'allure des premiers édifices religieux de Rimouski. Car, Charles Lepage avait eu la chance de voir de ses yeux ces bâtiments, qui ne furent démolis qu'une trentaine d'années après sa naissance. On peut

donc croire que les *Notes* sur Rimouski rédigées par Cyprien Tanguay furent effectivement «*d'un grand secours*» à Charles Guay pour la rédaction de sa *Chronique* et, en particulier, des passages qu'il consacre aux premiers édifices religieux de Rimouski.

Dans sa localisation de la première église, Guay nous apprend qu'elle «*était située à 10 pieds au sud-ouest de l'Évêché actuel*»²⁴. Que faut-il entendre par là? D'abord que l'évêché dont il est question est le premier évêché de Rimouski, qui fut construit entre 1870-1873. Cet évêché était en fait une annexe²⁵ érigée à l'ouest du presbytère déjà existant. Pour Médard Belzile (1861-1953), qui a bien connu l'ancien évêché, il est facile d'identifier la situation précise de la première église à partir des repères fournis par Charles Guay. Ainsi, selon lui, la chapelle «*était située un peu à l'est de la ruelle qui va [...] de la côte au chemin royal*»²⁶. Encore aujourd'hui, on peut apercevoir le tracé de cette ruelle qui relie la rue Sainte-Marie et la rue Saint-Germain entre le Musée régional et le Centre civique de Rimouski.

Dans sa localisation de la première chapelle, Guay ajoute qu'elle était «*construite dans la direction de la Cathédrale*»²⁷. Pour Médard Belzile, il faut comprendre par là qu'elle était construite dans la *même* direction que la Cathédrale²⁸, soit nord-sud. L'interprétation qu'il fait de ce passage est pourtant discutable, puisqu'en disant «*construite dans la direction de la Cathédrale*», l'auteur de la *Chronique de Rimouski* peut tout aussi bien vouloir dire que la chapelle était orientée vers l'est, là où se trouve située la cathédrale.

Guay nous renseigne également sur le presbytère et le cimetière avoisinants. Situé au sud-ouest de la chapelle, le cimetière est d'une étendue d'un quart d'arpent environ²⁹. Le presbytère, qui abrite le missionnaire durant ses visites, n'est en fait qu'une petite maison qu'on a «*construite sur la place même qu'occupe le presbytère actuel*»³⁰. À l'instar de

l'évêché, on doit comprendre que ce presbytère n'est pas celui que l'on connaît aujourd'hui, mais bien celui dont il a été déjà question et qui fut érigé en 1829³¹. Cette indication fournie par la *Chronique* permet à Médard Belzile de situer l'emplacement du premier presbytère «aux environs du monument du Sacré-Cœur»³², qui fut déménagé sur le site actuel vers 1940³³.

Date de construction

L'acte de donation de 1742, comme on l'a vu, indique que la terre cédée à l'église de Rimouski portait déjà un presbytère et une église. Un contrat de mariage, rédigé le 17 janvier 1730, nous indique qu'il a été signé en la maison presbytérale³⁴, c'est donc dire qu'un presbytère existait déjà à cette date. En ce qui concerne la construction de l'église, il faut remonter plus loin. Ainsi, on trouve dans le registre des *Documents les plus importants de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain copiés ou recueillis en 1875*, la réponse «officielle» à cette question: «La première chapelle bâtie à Rimouski en 1712 n'avait que vingt pieds de largeur sur quarante pieds de longueur; elle était située à dix pieds au Sud-Ouest de l'Évêché actuel et construite dans la direction de la Cathédrale»³⁵. Écrit en 1875, deux ans

après la *Chronique de Rimouski*, ce texte reprend à peu près mot pour mot les paroles de Charles Guay; on peut donc en conclure qu'il s'en est directement inspiré. Mais d'où vient donc cette date de 1712 qui ne semble s'appuyer sur rien de précis? Encore une fois, on peut supposer que Charles Guay s'est basé sur les *Notes*³⁶ sur Rimouski de Cyprien Tanguay. Dans son rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski en 1853, Tanguay n'affirme-t-il pas que la première église «fut bâtie en 1712»³⁷? Mais lui-même, d'où détenait-il cette information? De Charles Lepage? C'est possible, mais il semble plus probable que cette date nous vient d'un document d'époque.

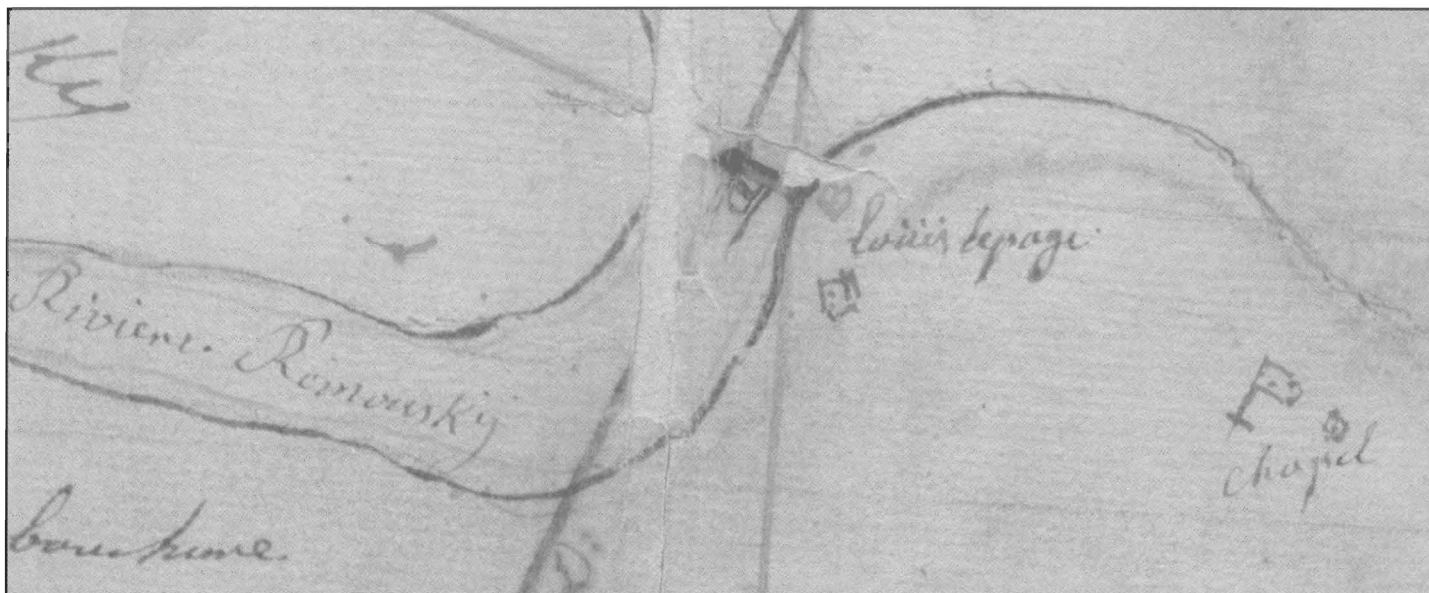
Selon le premier acte de sépulture

Dans le livre qu'il publie à l'occasion du centenaire de Rimouski, Alphonse Fortin nous révèle ce qui a probablement été la source d'information de Cyprien Tanguay pour fixer la date de fondation de la première église de Rimouski. Il s'agit en fait des registres paroissiaux de Saint-Germain, et, plus particulièrement, du premier acte de sépulture de la paroisse qui relate que le 13 janvier 1712 le corps de Jean Augée dit le Basque a été inhumé dans le cimetière «joint [à] la chapelle du dit

lieu»³⁸. Comme cet acte est rédigé le 13 janvier 1712 et qu'il signale l'existence d'une chapelle, on peut en conclure, comme Alphonse Fortin, que cette dernière «avait été construite avant 1712»³⁹. D'autant plus, qu'il est peu probable qu'elle fût bâtie dans les deux premières semaines de l'année et, de surcroît, en plein hiver. On peut donc croire que la première église de Rimouski a été érigée en 1711 ou avant. Des recherches poussées n'ont pas permis de trouver jusqu'à ce jour un document qui pourrait préciser davantage la date de construction de cet édifice. Outre leur fiabilité relative, les recensements⁴⁰ de l'époque ne permettent pas de déterminer à quelle agglomération appartient l'église qui est comptabilisée⁴¹.

Selon une hypothèse récente

Dans un article publié dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Béatrice Chassé a mis en doute l'opinion selon laquelle il y avait une chapelle à Rimouski dans les premiers temps de la colonie; affirmant que si un tel bâtiment eût existé, le seigneur Pierre Lepage «en aurait certainement fait mention»⁴² dans l'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, le 25 août 1724. Que doit-on penser de ce point de vue?



Ignace Plamondon, Plan de la seigneurie de Rimouski (détail), 30 janvier 1778, ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/6-18.

Plusieurs documents antérieurs à l'année 1724 signalent la présence d'une chapelle à Rimouski. Pour la plupart, il s'agit d'actes de sépultures: Germain Lepage (26 février 1723), René Lepage (4 août 1718) et Jean Augée dit le Basque (13 jan-vier 1712). Mais on trouve également une référence dans le testament de Germain Lepage en date du 10 septembre 1713. Chacun de ces documents vient confirmer la présence d'une église à Rimouski durant le premier quart du XVIII^e siècle. On peut bien sûr envisager que cette première église n'existait plus en 1724, mais ni la tradition orale, ni aucun document ne l'affirme de façon explicite. D'ailleurs, ce n'est pas parce que l'aveu et dénombrement du 25 août 1724⁴³ ne mentionne pas d'église à Rimouski qu'il faut en conclure qu'il n'y en a pas. Cette lacune peut s'expliquer par différentes raisons, en passant de la simple négligence à l'omission délibérée.

L'église et ses environs

Description

Mis à part le plan de 1778, cité précédemment, il ne semble pas exister, à proprement parler, de document d'archives qui pourrait nous décrire la première église de Rimouski. Encore une fois donc, il faut nous reporter à la tradition orale, qui nous est transmise par Charles Guay et qui nous vient tout probablement du témoignage de Charles Lepage. Parlant de la première église, l'auteur de la *Chronique de Rimouski* déclare que la «*grandeur, la richesse et l'élégance n'y présidaient pas*»⁴⁴, qu'elle n'était qu'«*une chétive maison de bois, pauvre comme l'étable de Bethléem*»⁴⁵, qu'elle n'était finalement qu'une «*modeste chapelle, de 20 pieds sur 40 environ*»⁴⁶. Pour la situer dans son environnement, il nous signale la présence du cimetière avoisinant «*n'ayant pour clôture que des perches ordinaires de cèdre*»⁴⁷ et qui ne se «*distingue des autres terrains que par une petite croix de bois noir*»⁴⁸. Il signale également la présence de la maison du mission-

naire, qui n'est qu'une «*petite maison de vingt pieds carrés*»⁴⁹.

Nature de l'édifice

Considérant peu probable l'existence d'une chapelle avant 1724, Béatrice Chassé⁵⁰ a tenté d'expliquer pourquoi certains documents d'époque faisaient référence à la présence d'une église à Rimouski avant cette date. Pour l'expliquer, elle affirme qu'il «*se pourrait qu'une salle du manoir [le premier, celui de René Lepage⁵¹] ait été utilisée pour le service divin lors du passage du missionnaire et comme lieu de rassemblement pour les prières du dimanche, le reste du temps*»⁵². Érigé «*sur le terrain de l'actuel Musée régional de Rimouski*»⁵³, ce manoir aurait été construit en deux temps: en premier lieu, le manoir de pièces sur pièces et, en second lieu, l'allonge de colombage construite vers 1712⁵⁴. Dans les premiers temps, cette «*allonge appelée chapelle et même église par les témoins du temps aurait été affectée aux besoins du culte, mais seulement occasionnellement*»⁵⁵. Et ce n'est qu'en 1735, lorsque Pierre Lepage de St-Barnabé regagna sa demeure située près de la rivière⁵⁶, que ce manoir aurait été recyclé «*pour servir uniquement comme église*»⁵⁷.

S'il est vrai que, dans les premiers temps de la colonie rimouskoise, une salle du manoir seigneurial a pu être mise à la disposition des missionnaires pour leur permettre de célébrer le service divin, il paraît impossible que l'on ait pu considérer l'allonge du manoir et même le manoir dans son entier comme étant la chapelle du lieu peu importe l'époque à laquelle on se place, et ce, pour trois raisons.

D'abord le lieu. Le domaine seigneurial – du moins selon l'aveu et dénombrement de 1724 – couvrait 15 arpents et se situait immédiatement après la terre de Pierre St-Laurent, qui elle-même s'étendait sur trois arpents, à la suite du ruisseau Réhel. Or, en additionnant les 15 arpents du domaine aux trois arpents de la terre de Pierre St-Laurent, on arrive à

situer la limite ouest du domaine à un arpent à l'est de l'avenue de la Cathédrale. En conséquence, le premier manoir, qui était construit sur le domaine, ne pouvait pas se trouver sur le site actuel du Musée! Toutefois, en considérant que le seigneur construisait habituellement la chapelle à proximité de sa résidence, on peut penser que le manoir seigneurial n'était pas bien loin de là⁵⁸. Dans un article de la série intitulée les «*Premiers pas de Rimouski*», Joseph Beaulieu situe la maison et les bâtiments de Nicolas Lepage «*à peu près là où est la maison du Dr Victor Lepage, ancien maire de Rimouski*»⁵⁹. (Cette maison, qui s'élevait à l'angle des rues Saint-Édouard et Saint-Germain Est, a laissé place à un stationnement aujourd'hui). Étant donné que la concession⁶⁰ de Nicolas Lepage était la plus proche de l'église et qu'elle fut directement détachée du domaine seigneurial par son frère le seigneur Pierre Lepage de St-Barnabé, on peut supposer que la maison de Nicolas Lepage n'était pas autre chose que l'ancien manoir de René Lepage. L'édifice lui aurait été cédé par son frère le seigneur de Rimouski, vers 1735, au moment où ce dernier regagnait sa résidence près de la rivière Rimouski.

La seconde raison qui nous oblige à écarter le manoir seigneurial comme emplacement de la première chapelle vient de la nature profane de l'édifice. Accepter que le manoir seigneurial pût être une chapelle, c'est accepter qu'on ait pu y inhumer des corps. Or, entre 1718 et 1768, les registres paroissiaux mentionnent qu'au moins sept corps ont été inhumés à l'intérieur de la chapelle. On imagine difficilement que ces corps aient pu être inhumés dans un édifice à vocation résidentielle, même une annexe.

Tableau^a des sépultures faites dans la première église de Rimouski

Nom du défunt	Statut social	Emplacement de la tombe dans l'église	Date d'inhumation
René Lepage	1 ^{er} seigneur de Rimouski	Proche du marchepied de l'autel au milieu de l'église	4 août 1718
Germain Lepage	Père du 1 ^{er} seigneur	Inconnu	26 février 1723
Marie-Angélique Lepage	Fille du 1 ^{er} seigneur	Inconnu	2 avril 1729
Marie-Madeleine Gagnon	Épouse du 1 ^{er} seigneur	Sous son banc	31 janvier 1744
Pierre Lepage	2 ^e seigneur de Rimouski	Sous son banc	8 juillet 1754
Marguerite Lepage	Fille du 1 ^{er} seigneur	Inconnu	20 janvier 1756
Toussaint Cartier	Ermite	À la grande porte de l'église ^b	30 janvier 1767
Ambroise Rouillard ^c	Récollet	Inconnu	été 1769 ^d

- a À moins d'indication contraire, les renseignements qui figurent dans ce tableau sont tirés des registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski.
- b Charles Lepage cité dans: Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873, p. 66.
- c Les registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski ne font aucune allusion à l'acte de sépulture du père Ambroise Rouillard. Pourtant, dans sa *Chronique de Rimouski*, Charles Guay inclut le nom de ce missionnaire dans sa liste des sépultures qui eurent lieu dans la première église de Rimouski. On peut se demander d'où il tient ce renseignement, puisque lui-même affirme qu'«une lacune de plusieurs années» (*Ibid.*, p. 110, note) dans les registres ne lui permet pas de «constater le jour précis de sa sépulture» (*Ibid.*). C'est sans doute dans les *Notes* sur Rimouski, que Cyprien Tanguay lui avait fournies, qu'il a trouvé cette information. Puisant à même ces fameuses *Notes*, Tanguay avait écrit en 1853 que «six membres de la famille seigneuriale Lepage reposent dans la première chapelle et avec eux le Père Ambroise et l'Hermitte de l'île St Barnabé, Toussaint Cartier» (AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853).
- d Cyprien Tanguay soutient que le père Rouillard «se noya, en juillet 1769, près le cap à l'Original» (Cyprien Tanguay, *Répertoire du général du Clergé canadien*, 2^e éd., Montréal, Eusèbe Sénéchal, 1893 p. 100). Il affirme détenir cette information d'un «témoin, bien digne de foi, le vénérable Charles Lepage, décédé en 1846, à l'âge de 93 ans» (*Ibid.*). Comme le corps du père Rouillard a pu être récupéré après plusieurs jours seulement, il est prudent de dire, à l'instar de Charles Guay, que l'inhumation du corps du missionnaire s'est faite «dans l'été de 1769» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 110).

La dernière raison qui nous incite à croire que la première église n'était pas seulement une annexe du manoir seigneurial se trouve dans le caractère fondamentalement religieux des premiers habitants de Rimouski. Jean Olivier Briand en témoigne dans la lettre pastorale qu'il signe le 1^{er} septembre 1784: «Lorsqu'en 1741 je suis arrivé en Canada [dit-il], on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski»⁶¹. On peut croire que les premiers Rimouskois n'ont pas tardé à ériger un lieu de culte bien à eux. Trois-Pistoles, selon l'affirmation du père de La Brosse, avait son église depuis près de 80 ans en 1781⁶². D'ailleurs, dans l'aveu et dénombrement de 1723, le seigneur de l'endroit signale la présence d'«une chapelle de colom-bage de vinte [sic] pieds de long»⁶³. Trois-Pistoles n'est alors qu'une petite bourgade où le seigneur vit seul avec ses enfants. On peut alors

se demander pourquoi Rimouski, qui compte déjà trois familles en 1701⁶⁴, n'aurait pas eu sa propre chapelle?

Bâtisseurs

L'acte du 30 mars 1742 nous indique que la donation de l'église est due au 2^e seigneur de Rimouski, Pierre Lepage de St-Barnabé. Mais on peut se demander qui est à l'origine de cette construction? Sur ce chapitre, les archives sont muettes. Pour sa part, J.-Edmond Roy soutient que la première église était «dûe [sic] à la libéralité de la famille Lepage»⁶⁵. Ce qui est très possible au demeurant, puisque c'était le devoir du seigneur de faire ériger une chapelle. Mais, de tous les membres de la famille Lepage, c'est Germain Lepage, le père du 1^{er} seigneur de Rimouski, qui semble avoir été le véritable promoteur de cette construction. Pour preuve, rappelons que dans son testament il demandait qu'après sa mort l'on porte sa dépouille dans sa chapelle⁶⁶.

D'ailleurs sa maîtrise d'oeuvre dans l'édification de la chapelle correspond tout à fait au souvenir qu'il a laissé, celui d'un homme profondément pieux et vertueux. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son acte de sépulture⁶⁷ rédigé par le récollet Jean-François de Lestage. Autre signe de sa vertu et sa piété, son appartenance à une confrérie religieuse. Cette information nous est révélée par son testament, dans lequel il déclare vouloir être enseveli dans son habit du tiers ordre⁶⁸. Or le fait d'appartenir à cette confrérie demandait le respect de trois principales obligations: la chasteté, l'humilité et la dévotion aux saintes plaies de Notre-Seigneur⁶⁹. En outre, le tertiaire devait s'engager à pratiquer un certain nombre d'exercices de piété⁷⁰. Un règlement⁷¹ paru en France, en 1671, en énumère quelques-uns comme: l'assistance à la messe quotidienne, la participation à une assemblée mensuelle suivie de la messe à la

paroisse, l'interdiction d'aller au bal et à la comédie, la récitation des prières pour les confrères défunts. Malgré que l'on ne sache pas si ce règlement était en vigueur en Nouvelle-France, on peut croire cependant qu'il s'en inspirait. Mais pour Germain Lepage, la visite peu fréquente du missionnaire et le faible niveau d'avancement de la jeune colonie rimouskoise rendaient difficile l'observation de pareilles règles. Toutefois, à l'instar de l'auteur de la *Chronique de Rimouski*, on peut croire au rôle de suppléance du prêtre que jouait ce vertueux vieillard auprès des Rimouskois, en les rassemblant les dimanches et jours de fêtes, en leur faisant faire des prières en commun, en expliquant le catéchisme à leurs enfants, en ondoyant les nouveau-nés et en disposant les mourants à une sainte mort⁷².

Épilogue

Nous savons que la première église a dû être abandonnée et interdite au culte avant d'être finalement démolie. Dans un réquisitoire qu'il rédige peu avant septembre 1784, l'abbé Adrien Leclair déclare que les habitants de Rimouski ont été «*avertis plusieurs fois de faire des réparations au presbytère [sic] dont la plus grande partie sert de chapelle [sic] incapable de recevoir les ornements, linges, livres, vases sacrés, etc., [mais] n'en ont rien fait*»⁷³. On peut donc en déduire qu'à cette date la première église était déjà désertée et que le missionnaire en était réduit à célébrer les offices dans son presbytère. Cette situation, tout à fait inconvenante et hors du commun, explique sans doute le ton tranchant qu'adopte l'évêque de Québec pour régler la question. Dans une lettre pastorale virulente qu'il signe le 1^{er} septembre 1784, il dénonce d'abord l'état d'abandon extrême où on a laissé la chapelle: «*Il y pleut partout, les ornements de l'église s'y perdent: le Sacrement même est exposé aux injures du temps, et on ne s'en met pas en peine*»⁷⁴. Et il conclut par l'aver-

tissement suivant: «*si l'on ne met au plus tôt en bon ordre l'église et le cimetière, [je serai dans l'obligation] de défendre à votre curé de célébrer les saints mystères dans cette mission, [et] d'y laisser le Saint-Sacrement*»⁷⁵.

Dans sa *Chronique de Rimouski*, Charles Guay rapporte que la lettre pastorale de l'évêque de Québec a été lue publiquement⁷⁶ le jour de la Saint-Michel (fête traditionnellement célébrée le 29 septembre) 1784. Lecture faite, le missionnaire «*annonça que l'office public ne se ferait plus dans la chapelle*»⁷⁷. Sur le site même de l'édifice condamné, on construisit un nouveau temple inauguré le 18 juillet 1790⁷⁸. Il est donc certain que la première église fut démolie entre 1784 et 1790. Durant l'intervalle, il semble que le cimetière paroissial fut lui aussi frappé d'un interdit. L'auteur de la *Chronique de Rimouski* nous apprend qu'après la publication de la lettre pastorale de l'évêque de Québec, les sépultures «*se firent au nord-est du vieux manoir*»⁷⁹, et ce, jusqu'en 1790, date de l'érection de la seconde église. Quant au presbytère, on présume qu'il a été assez rapidement abandonné pour être remplacé par un nouveau, peut-être au moment même de la construction de la nouvelle église. Quoi qu'il en soit, ce fut certainement avant 1792, puisqu'une requête des habitants de Rimouski à l'effet d'obtenir un prêtre résidant, datée du 30 juillet, nous apprend qu'ils ont bâti un presbytère qui est logeable⁸⁰.

* * *

Il nous est possible d'affirmer qu'il y eut une église à Rimouski, et ce, dès le 13 janvier 1712, comme en fait foi l'acte de sépulture de Jean Augée dit le Basque et que cette église, qui n'était au départ qu'une chapelle seigneuriale, reçut le statut d'église paroissiale par l'acte de donation du seigneur Pierre Lepage de St-Barnabé à la fabrique de Rimouski le 30 mars 1742. À défaut d'un document qui nous permette d'affirmer le contraire, on peut croire que cette église servit au culte jusqu'au 29 septembre 1784,

date à laquelle elle fut tout simplement interdite en raison de sa vétusté. Sans doute démolie peu de temps après, elle fit place à une seconde église inaugurée le 18 juillet 1790. Et durant l'intervalle, les offices religieux furent célébrés dans un local temporaire.

Notes

1. L'affirmation (généralement admise jusque-là) selon laquelle le manoir de René Lepage était situé sur les bords de la rivière Rimouski (au Brûlé) a été sérieusement mise en doute. Sur ce point, on pourra consulter: Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, 25 août 1724», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* (ci-après *RHBSL*), n° 46 (janvier 1995), p. 27.
2. Sur ce point, on pourra consulter: *Ibid.* et *Id.*, «Une seigneurie en bois debout» (*RHBSL*, n° 51 (juin 1997), p. 33). On pourra lire également: Alexandre Gagné, «La seigneurie de Rimouski», *RHBSL*, n° 49 (juin 1996), p. 28.
3. Archives de l'archidiocèse de Rimouski (ci-après AAR), Fonds Archidiocèse de Rimouski, *Registre des Donations et obits qui Sont d'obligation pour L'Église de la paroisse de St Germain autrement de Rimouski fait par L'ordre de monsieur Miniac vicaire général du diocèse de Québec ce vingt deux du mois de février de l'année 1738* (ci-après *Registre des donations*), 1736-1742, 355.106.1. Ce registre semble bien avoir appartenu à la fabrique de Saint-Germain de Rimouski avant d'être déposé aux archives diocésaines à une date antérieure aux années 1940, si l'on en croit un inventaire des archives de l'archidiocèse de Rimouski mis à jour jusqu'à cette date. Composé de six feuillets, ce registre compte quatre actes, dont les trois premiers sont de la même écriture. Le premier est une copie authentique (et certifiée comme telle par le missionnaire Charles Barbel, le 22 février 1738) d'un acte daté du 9 septembre 1736 passé à Québec devant le vicaire général Jean-Pierre de Miniac. Cet acte concerne une donation de deux cents écus à l'église de Rimouski par Nicolas Lepage. Le deuxième acte est, pour sa part, un document authentique daté du 22 février 1738. Il s'agit d'une quittance partielle pour la donation des six cents livres (ou 200 écus) citée précédemment. Il est signé par Pierre Laurent (ou St-Laurent), marguillier en charge, Paul Lepage et le père Charles Barbel. Le troisième acte, daté du 24 août 1739, est lui aussi authentique. Il s'agit d'une quittance totale, signée par Paul Lepage et le père Charles Barbel, à la suite du deuxième versement effectué par

- Nicolas Lepage. Le quatrième et dernier acte concerne la donation à l'église de Rimouski d'une terre de quatre arpents offerte par Pierre Lepage de St-Barnabé le 30 mars 1742.
- Ces documents ont été transcrits dans: Archives de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski (ci-après APSGR), Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, *Documents les plus importants de la Fabrique de la Paroisse de Saint Germain de Rimouski copiés ou recueillis en 1875* (ci-après Documents les plus importants), 1736-1782, p. 1-5, PV.09. Le premier, le deuxième et le quatrième acte ont été publiés. On trouvera la donation du 9 septembre 1736 dans: Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873, p. 102-103; Jacqueline St-Laurent, *Généalogie de la famille Lepage*, Montréal, 1964, p. 41; et Marie-Ange Caron et al., *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 61. L'acte du 22 février 1738 a pour sa part été publié dans: Charles Guay, *op. cit.*, p. 103-104; et Jacqueline St-Laurent, *op. cit.*, p. 41-42. Le dernier acte, daté du 30 mars 1742, a fait l'objet de la plus grande diffusion: Charles Guay, *op. cit.*, p. 104-105; Jacqueline St-Laurent, *op. cit.*, p. 27-28; Marie-Ange Caron et al., *op. cit.*, p. 62; et Gabriel Langlois, *Dossier sur la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, 1701-1987 (histoire religieuse)*, Rimouski, Imprim art, 1988, p. 19. Fait à noter, toutes les transcriptions de ces documents semblent provenir de la *Chronique de Rimouski* de Charles Guay.
4. Interrogé sur ce point, l'archiviste de l'archidiocèse de Québec, l'abbé Armand Gagné, déclare: «le document n'est signalé dans aucun de nos inventaires et il a bien pu subir le sort illustré par le dicton: "Trois déménagements équivalent à un incendie". En 1759, et sur l'ordre de M^{re} de Pontbriand, les archives de l'évêché ont été dispersées en divers endroits, dont Trois-Rivières et Montréal, d'où elles tarderont à réintégrer la ville épiscopale» (Lettre de l'abbé Armand Gagné à l'auteur, le 8 mars 2001).
 5. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, Registre des donations, 1736-1742, p. [6], 355.106.1, Acte de donation de Pierre Lepage de St-Barnabé à l'église de Rimouski, 30 mars 1742.
 6. On trouve dans la collection de l'archevêché de Rimouski un petit tableau de sept pouces de hauteur par cinq pouces de largeur, qui rappelle cette fondation de messe, ainsi qu'une autre qui lui est antérieure de six ans. On peut lire sur ce tableau le texte suivant: «Messes de Fondation. Deux messes basses à perpétuité à l'intention de Sieur Nicolas Lepage (1736) – à la charge de la Fabrique. Deux messes basses à perpétuité, pour le repos des âmes des derniers Seigneurs et Dames défunts de la paroisse, fondées par le Sieur Lepage de S^t Barnabé (1742) – à la charge du Curé». Il sera question de l'origine de la première fondation de messes un peu plus loin. Quant à la deuxième, Charles Guay affirme, dans sa *Chronique de Rimouski*, que cette fondation n'était pas «à la charge du curé, mais bien à la charge de la fabrique, comme le dit l'acte de donation» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 105, note).
 7. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, Registre des donations, 1736-1742, p. [6], 355.106.1, Acte de donation de Pierre Lepage de St-Barnabé à l'église de Rimouski, 30 mars 1742.
 8. Archives nationales du Québec – Rimouski (ci-après ANQ-R), Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/7-6. Procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 20 février 1744 (ce document a été publié dans: Jean-Charles Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*, Rimouski, Comité du patrimoine de la maison Lamontagne inc., 1976, appendice J); AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Procès-verbal d'arpentage de la terre de l'église de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 5 février 1744.
 9. Archives nationales du Québec – Québec (ci-après ANQ-Q), Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Alexandre Dumas, microfilm n° M173. Nouveau titre en faveur de la fabrique et paroisse de Saint-Germain de Rimouski par Joseph Drapeau, 28 août 1792.
 10. Charles Guay, *op. cit.*, p. 106, note.
 11. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/7-6. Procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 20 février 1744.
 12. Pour Jean-Charles Lefebvre, ce procès-verbal n'apporte aucune précision concernant la situation géographique des terres concédées «puisqu'il est impossible de situer avec exactitude le point de départ de l'énumération» (Jean-Charles Lefebvre, *op. cit.*, p. 9).
 13. Ce cours d'eau est aussi connu sous le nom de *ruisseau du Pont-Rouge* (AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 14).
 14. Sur ce point, on pourra consulter: «Nécessité de relier les ponts sur le ruisseau Réhel cet automne», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 27 octobre 1961, p. 29.
 15. ANQ-R, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Louis-de-Gonzague Belzile, microfilm no M273/1. *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*, 1933, pagination multiple. Une photocopie de ce document est disponible aux Archives régionales de l'UQAR.
 16. *Ibid.*, p. 1.
 17. Dans les pages liminaires de ce manuscrit, on trouve un plan sommaire des terres de la ville où figurent les principales rues de Rimouski en 1933.
 18. Ignace Plamondon, Plan de la seigneurie de Rimouski, 30 janvier 1778, ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/6-18.
 19. Parmi les personnes que Charles Guay tient à remercier, signalons également: Edmond Langevin, v.g., l'Honorable Ulric-Joseph Tessier, juge, André-Elzéar Gauvreau, registraire, et les bibliothécaires du parlement local (Charles Guay, *op. cit.*, p. 11-12).
 20. Charles Guay, *op. cit.*, p. 10.
 21. Mis à part le fichier généalogique conservé dans les archives du séminaire de Québec (qui sont en dépôt au Musée de l'Amérique française), il ne semble pas exister un fonds d'archives propre à Cyprien Tanguay. De plus, le Fonds Charles Guay, conservé aux Archives de l'archidiocèse de Québec, ne contient pas d'exemplaire des fameuses *Notes* sur Rimouski.
 22. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.2. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853.
 23. Charles Lepage est aussi un acteur important de l'histoire locale. C'est lui qui, le matin du 29 janvier 1767 (alors qu'il n'était âgé que de quatorze ans), découvrit le corps inanimé de l'ermite de l'île Saint-Barnabé, Toussaint Cartier. Sur ce point, on pourra consulter: Joseph-Charles Taché «L'île Saint-Barnabé», *Les soirées canadiennes: recueil de littérature nationale*, Québec, Brousseau frères, 1865, vol. 5, p. 356; et Charles Guay, *op. cit.*, p. 83-84.
 24. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
 25. Cette annexe, érigée du côté ouest du presbytère, servit d'évêché jusqu'en 1903, alors que l'évêché actuel sera inauguré.
 26. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
 27. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
 28. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
 29. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
 30. *Ibid.*
 31. Ce presbytère dut subir deux agrandissements successifs après sa construction en 1829. Après en avoir fait son évêché en 1867, M^{re} Jean Langevin fit construire une première annexe du côté est, qui lui sert de chapelle. Puis en 1869-1870, il fait ajouter, du côté ouest, une allonge de trois étages. Devenu trop petit, ce bâtiment est laissé à l'usage de la fabrique de Saint-Germain de Rimouski, après qu'on eut érigé l'évêché actuel en 1903. Il est démoli au moment de la construction du presbytère actuel en

- 1920-1921.
32. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
33. Ce monument a d'abord été érigé en face de la cathédrale de Rimouski en 1924, mais afin d'aménager un parc municipal, il fut déménagé sur son site actuel vers 1940.
34. ANQ-Q, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Abel Michon, Banque de données notariales Parchemin. Dépôt d'un contrat de mariage entre Basile Ganié, fils de Alexis Ganié, seigneur de Lafrenaye et de Catherine Clouptié, du Cap St Ignace; et Françoise Pinaux, fille de Jean Pinaux et de Anne Legiasson, de Rimouski, paroisse de St Germain, 15 janvier 1749 (l'acte a été rédigé le 17 janvier 1730).
35. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 1, PV.09. «1^{re} chapelle», [avant 1875].
36. L'utilisation de ces *Notes* amène parfois Charles Guay à commettre certains anachronismes tant il semble les copier mot pour mot, comme on peut le voir dans le passage suivant: «*Le quatrième seigneur de Rimouski fut son fils, Germain [ou Louis] Lepage, de St. Germain, mort il y a quelques années, à un âge très-avancé [sic]*» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 98). Or, nous savons que Louis Lepage, mieux connu sous le nom de Germain Lepage de St-Germain, est mort le 20 avril 1841 à l'âge de 96 ans. Lorsque Cyprien Tanguay a pris ses *Notes*, vers 1846, il y avait effectivement peu de temps que Louis Lepage était décédé. Mais lorsque Charles Guay écrit sa *Chronique*, en 1873, il y a presque 30 ans qui se sont écoulés depuis le décès du dernier seigneur Lepage. On s'étonne alors qu'il puisse dire qu'il est mort depuis seulement «*quelques années*».
37. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.2. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853.
38. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski, vol. 1, 1701-1749, p. 7, R.01.a. Acte de sépulture de Jean Augée dit le Basque, 13 janvier 1712.
39. [Alphonse Fortin], *Fêtes du Centenaire de Rimouski. Album-souvenir. Notes historiques, 1829-1929*, Rimouski, Séraphin Vachon, 1929, p. 21.
40. Utilisant abondamment ce type de sources dans la thèse qu'il consacre aux seigneuries du Bas-Saint-Laurent, Alain Laberge émet pourtant certaines réserves quant à leur précision: «*Les recensements [...] comportent de nombreux défauts. Combien de chiffres ont pu être altérés par des erreurs de copie, par des évaluations trop fortes ou trop faibles? Car, c'est bien là* le problème; les recensements sont surtout des estimations et ne reposent sur aucune enquête approfondie» (Alain Laberge, *Propriété et développement des seigneuries du Bas St-Laurent, 1656-1790*, Toronto, York University, Major Research Paper, York University, History; 514, c1981, p. 73).
41. Le recensement de 1739 déclare deux églises pour les localités de Saint-Barnabé ou Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles, L'Isle-Verte, Rivière-du-Loup et L'Islet-du-Portage. En 1730, il n'est fait mention que d'une seule église pour Saint-Barnabé ou Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles, L'Isle-Verte, Rivière-du-Loup et L'Islet-du-Portage. Le recensement de 1720 signale également une seule église pour Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup. Quant à celui de 1712, il indique qu'il n'y a pas d'église à Rivière-du-Loup et Rimouski. Enfin, aucune église n'est également signalé en 1698 sur les territoires de Rivière-du-Loup et du Bic (Archives nationales du Canada, Fonds Archives des colonies, série G1, vol. 461, microfilm n° ZF1-4. Recensements du Canada, 1698-1739).
42. Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, 25 août 1724», *RHBSL*, n° 46 (janvier 1995), p. 27.
43. ANQ-Q, Fonds Intendants, aveux et dénombremments, régime français, cahier no 1, folio 185 verso, microfilm. Aveu et dénombrement de Pierre Lepage de St-Barnabé pour le fief et seigneurie de Rimouski, 25 août 1724. Ce document a été publié dans Jean-Charles Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*, Rimouski, Comité du patrimoine de la maison Lamontagne inc., 1976, appendice 1.
44. Charles Guay, *op. cit.*, p. 101.
45. *Ibid.*
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*, p. 102.
48. *Ibid.*
49. *Ibid.*
50. Appuyée en cela par: Alexandre Gagné, «La seigneurie de Rimouski», *RHBSL*, n° 49 (juin 1996), p. 28.
51. On parlera un peu plus loin de la situation géographique du premier manoir.
52. Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis», *RHBSL*, n° 46 (janvier 1995), p. 27.
53. *Ibid.*
54. *Id.*, «Une seigneurie en bois debout», *RHBSL*, n° 51 (juin 1997), p. 35.
55. *Ibid.*
56. Cette hypothèse avancée par Béatrice Chassé (*Id.*, «Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)», *L'Estuaire*, n° 54 (janvier 1999), p. 17) est très plausible, car elle s'appuie sur le témoignage d'un témoin oculaire, celui de Marie-Madeleine Gagnon, l'épouse du 1^{er} seigneur de Rimouski, René Lepage. Sur ce point, on pourra consulter: ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/9-1/4. Testament de Marie-Madeleine Gagnon, 20 mai 1735.
57. Béatrice Chassé, «Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)», *L'Estuaire*, n° 54 (janvier 1999), p. 17.
58. On a longtemps pensé que le premier manoir était situé en bordure de la rivière. En réalité, ce sont les manoirs subséquents qui seront érigés près de là. Dans l'ouvrage qu'il publie à l'occasion du centenaire de Rimouski, Alphonse Fortin écrit que les «*partisans de la vieille tradition [celle d'une première chapelle construite au bord de la rivière] peuvent dire qu'il est invraisemblable que les seigneurs aient fait construire la première église si loin de leur établissement, soit à une douzaine d'arpents à l'est de leur manoir*» ([Alphonse Fortin], *op. cit.*, p. 23). Pour sa part, Romuald-Philippe Sylvain déclare: «*Pour quelles raisons cette chapelle a-t-elle été bâtie à cet endroit plutôt que près de la maison du seigneur Lepage [près de la rivière], je ne saurais le dire*» (Romuald-Philippe Sylvain, «À propos de chapelle», *Le Progrès du Golfe*, 25 septembre 1936, p. 1).
59. Joseph Lepage, «Premiers pas de Rimouski», *Le Prône. Bulletin paroissial. Cathédrale St-Germain de Rimouski*, vol. 5, n° 8 (17 février 1957), p. 6.
60. ANQ-Q, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Nicolas Boisseau, microfilm n° M173. Concession de Pierre Lepage de St-Barnabé à son frère Nicolas Lepage, 24 septembre 1733.
61. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 7-8, PV.09. Lettre pastorale de M^{re} Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, aux habitants de Rimouski, leur reprochant des désordres, 1^{er} septembre 1784. Il existe une autre copie de ce document dont l'original semble perdu (Archives de l'archidiocèse de Québec (ci-après AAQ), 12 A, Registre des insinuations ecclésiastique, vol. D, folio 26 recto). Cette lettre a fait l'objet d'une large diffusion: Charles Guay, *op. cit.*, p. 112-119; Marie-Ange Caron et al., *op. cit.*, p. 63; et Antonio Lechasseur, «Soumission et dissidence religieuse à Rimouski», *RHBSL*, vol. III, n° 1 (avril 1975), p. 20-21.
62. Jean-Baptiste de La Brosse cité dans: Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles*, s. l., s. éd., 1946, vol. 1, p. 63, note.
63. ANQ-Q, Fonds Intendants, aveux et dénombremments, régime français, cahier n° 1, folio 4 recto, microfilm. Aveu et dénombrement de Nicolas Riou, propriétaire pour moitié du fief de la Rivière-des-Trois-Pistoles et d'un neuvième de l'autre moitié du dit fief, faisant tant pour lui au dit nom que pour Vincent et Pierre Riou, ses frères, propriétaires chacun d'un tiers et d'un neuvième de l'autre moitié du dit fief, 16 février 1723.
64. Il s'agit de la famille Gosselin, arrivée au cours de cette même année 1701, et des

- familles Lepage et St-Laurent établies depuis 1696 à Rimouski (Charles Guay, *op. cit.*, p. 94).
65. J-Edmond Roy, *Notice historique sur la famille de René de la Voye (Canada)*, Lévis, Imprimerie de l'auteur, 1899, p. 119.
 66. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/1-2/1. Testament de Germain Lepage, 10 septembre 1713.
 67. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures, vol. 1, 1701-1749, p. 26-27, R.01.a. Acte de sépulture de Germain Lepage, 26 février 1723. Ce document a été publié dans : Charles Guay, *op. cit.*, p. 51-52.
 68. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/1-2/1. Testament de Germain Lepage, 10 septembre 1713.
 69. Marie-Aimée Cliche, *Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 149.
 70. *Ibid.*
 71. Claude Frassen, *La Règle du Tiers-Ordre de la pénitence, instituée par le Séraphique Patriarche François*, Paris Edmé Couterot, 1671, cité dans: Marie-Aimée Cliche, *op. cit.*, p. 152, note.
 72. Charles Guay, *op. cit.*, p. 51.
 73. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Lettre de l'abbé Jean-Adrien Leclair, [avant septembre 1784].
 74. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 10, PV.09. Lettre pastorale de M^{sr} Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, aux habitants de Rimouski, leur reprochant des désordres, 1^{er} septembre 1784.
 75. *Ibid.*, p. 11.
 76. Charles Guay affirme que le «*Père Labrosse donna lui-même à la paroisse lecture de cette lettre*» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 119). C'est plutôt l'abbé Jean-Adrien Leclerc, puisque le père de La Brosse était mort deux ans auparavant, le 11 avril 1782...
 77. Charles Guay, *op. cit.*, p. 119-120.
 78. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain, vol. 2, 1774-1796, folio [67 recto,], R.02. Acte de bénédiction de la seconde église de Saint-Germain, 19 juillet 1790. On trouve également une transcription de ce document dans : APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 15, PV.09. «*Bénédiction de la 2^{ème} chapelle, 1790*», 19 juillet 1790.
 79. Charles Guay, *op. cit.*, p. 120.
 80. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Requête des habitants de Rimouski à M^{sr} Jean-François Hubert, évêque de Québec, lui demandant un prêtre résidant, 30 juillet 1792.

Un «coureur de bois» à Rimousky: Étienne Brault

Gabriel Langlois

Les «coureurs de bois» ont souvent été considérés comme «un véritable fléau». Plusieurs centaines d'hommes ont pratiqué la traite des fourrures surtout vers les années 1670-1680¹. On les traitait parfois de déracinés et de désaxés².

Étienne Brault dit Pomainville, sieur de Vilmont, était «coureur de bois» pour la traite des fourrures. Une obligation passée par-devant le notaire Rageot, le 9 août 1696, nous en donne la preuve. Étienne Brault «reconnaît devoir au sieur Sébille la somme de deux cents livres, cinq sols en monnaie du pays, pour valeurs reçues par lui en marchandises, à payer à l'automne ou au printemps suivant en castor (peaux de) et menues pelteries et ce faire oblige tous ses biens présents et futurs»³. Étienne Brault est né le 16 mai 1671 à Québec; il était le fils de Henry Brault et de Claude de Cheureville. Il venait d'une famille probablement aisée et bourgeoise, car au mariage de son père le registre de Québec mentionne la présence de personnages importants de Québec⁴.

C'est en 1710 qu'on retrouve Étienne Brault à Rimousky. Il est impliqué avec Louis Lepage de Sainte-Claire et d'autres personnes dans la récupération des marchandises sauvées du naufrage du bateau *Le Hollande*, le 17 mars 1710 aux Mille-Vaches⁵. Ils avaient recueilli sur le fleuve ces épaves variées qu'on trouve dans ces transbordeurs: barils, tonneaux et autres effets que le vent et les vagues charriaient vers le sud. Ils sont relevés de toute accusation de recel ou de fraude⁶.

En 1712, le 3 janvier, il est témoin avec François Beaulieu et Michel Desrosiers à la sépulture à Rimousky de Jean Augée dit

LeBasque. Le 2 mai 1735, il est témoin à Rimousky au mariage de Louis Bertrand et M.-Anne Vautour, en présence d'Ambroise Rouillard, prêtre-missionnaire. Il déclare ne savoir signer.

Du côté de sa vie amoureuse, le «coureur des bois» connaît quelques soubresauts. Il passe un premier contrat de mariage par-devant le notaire Rimbaud, père, le 28 mai 1695, avec Élisabeth Vauchy, de Québec, fille de Pierre et de Geneviève Laissé. Le mariage n'a pas lieu et le contrat est annulé. On n'en connaît pas la raison. On peut comprendre que, souvent absent comme «coureur des bois», il ne peut être présent à une date fixée ou que sa réputation lui ait nui auprès de sa belle-famille. Étienne Brault, âgé de 45 ans, convole en première noce le 8 juin 1716 à Québec avec Louise Palin, fille de Mathurin et de Louise Renaud. Comble de malheur, son épouse décède le 27 mars 1717 des suites d'un accouchement. L'enfant doit être mort puisqu'on ne parle pas de lui par la suite. Enfin il se marie en secondes noces, le 15 juin 1718 à Rimousky avec Marguerite, une «sauvagesse». Étienne et Marguerite eurent sept enfants tous nés ou du moins baptisés à Rimousky: Pierre (1719), Louis (1721), Angélique (1724), Jean-Baptiste (1727), Gabriel et Claude (1729), Cécile (1734). Les parrains et marraines sont pour la plupart fils ou filles du seigneur René Lepage⁷.

Étienne Brault n'est donc pas un inconnu à Rimousky, mais on ne lui connaît pas de domicile fixe. Comme «coureur de bois», il est fort probable qu'il passait la moitié de l'année à Milnikék sur la Matapédia ou à Ristigouche, car les Amérin-

diens baptisés ou mariés à Rimousky sont souvent de Milnikék.

Après 1735, on ne trouve aucune trace de lui à Rimousky. On ignore le lieu de son décès et celui de son épouse. Tanguay confirme la naissance de certains de ses petits-enfants à Trois-Pistoles et Kamouraska. Deux de ses frères se sont mariés à Lachine et un autre à Cap-de-la-Madeleine⁸.

Étienne Brault ne savait pas écrire mais il savait sûrement compter, commerce oblige, et devait obligatoirement parler le mimac ou l'algonquin. Il se devait de connaître la langue de ceux avec qui il commerçait et vivait. Étienne Brault était un nomade, un «coureur des bois», si bien qu'on a perdu sa trace à la fin de sa vie⁹.

Notes

- 1 *Édits et ordonnances du Conseil supérieur de Québec*, vol. V.
- 2 Alphonse Fortin, *Les grands noms oubliés de notre histoire*, Montréal, Fidès, 1945, p. 14.
- 3 *Édits et ordonnances du Conseil supérieur de Québec*, vol. V, p. 595.
- 4 Contrat de mariage de Henry Brault par-devant Pouvert de Menu, et greffe Duquet.
- 5 Mille-Vaches, mission de Saint-Paul-du-Nord, située entre Sault-au-Mouton et Sainte-Anne-de-Portneuf, presque en face de Rimouski. Ce nom a été donné à cause de la présence de nombreux rassemblements de phoques l'été, à cet endroit.
- 6 Louis Lepage de Sainte-Claire a vingt ans lors du naufrage du *Le Hollande*. Prêtre en 1715, puis curé et seigneur de Terrebonne.
- 7 *Registre de Saint-Germain-de-Rimousky et Dictionnaire Jetté*.
- 8 *BRH*, tome 17-18, p. 133.
- 9 Le 26 mars 1791, le seigneur Joseph Drapeau défend de «travailler avec les sauvages sur l'étendue de la dite terre (lots de Jacques Langlois et Jacques Parent) sans la permission du seigneur». A. Dumais, notaire, Archives nationales du Québec à Rimouski. Il y avait donc des Amérindiens qui passaient par Rimouski pour la chasse et le commerce des fourrures.

La mer au cœur de la Pharmacie Les Bains: mystères de la maison Gauvreau

Rémi Lavoie

Trenet chantait ses louanges,
Gauvreau ses vertus thérapeutiques

Le 3 janvier 2001, le journal *Le Rimouskois* annonce que la Ville de Rimouski élargit son secteur baptisé «site du patrimoine». Par cette mesure, le Conseil municipal tient à préserver le cachet de ce secteur ayant en partie résisté à la conflagration de 1950. Hors de cette zone, nous connaissons également la maison Gauvreau, classée monument historique depuis le 10 mai 1985. Cette dernière a suscité l'attention et les commentaires des Rimouskois lors de son déménagement de l'automne 2000¹. Que l'on s'en réjouisse ou non, tous sont curieux face à cette «vieille maison». Qu'a-t-elle de si important? C'est ce que nous soulignerons ici en présentant dans un premier temps la maison elle-même. Nous ferons ensuite connaissance avec le Dr Joseph-Télesphore Gauvreau, celui pour qui cette demeure fut construite. Enfin, nous aborderons un point encore nébuleux de la maison et de la pratique de son premier occupant, l'hydrothérapie².

Pourquoi cette demeure est-elle si importante?

La maison Gauvreau tire son importance de son architecture. L'éclectisme de cette dernière se rattache au style en vogue à la fin de l'ère victorienne et à l'époque édouardienne. Sa forme et son ornementation la rattachent au style néo-reine-Anne dans sa version nord-américaine. De plus, unique en son genre et ayant résisté à l'incendie de mai 1950, elle peut être considérée

comme un rare témoin de son époque et de l'histoire rimouskoise.



Le Dr Joseph Gauvreau.

Construite en 1906 pour le Dr Joseph Gauvreau, la maison lui sert de résidence et de cabinet de médecine. Il y tient également une clinique d'hydrothérapie appelée Pharmacie Les Bains. Quittant la région en 1909, le médecin demeure propriétaire de la maison à laquelle vont s'accoler d'autres noms rimouskois. Ce n'est qu'en 1918 que l'on voit le Dr Gauvreau se départir de la maison sise au coin des rues Cathédrale et Évêché. Nous reportant à la chaîne des titres établie par l'historienne Marie East en 1985, c'est Alphonse Bellavance, marchand de bois de Rimouski qui acquiert la maison le 7 mai 1918. Le lendemain, ce dernier revend à Joseph-Philémon Heppell, ancien cultivateur de la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur de Causapscal. Le 27 décembre 1923, M. Heppell cède la maison au syndic Robert Omer Gilbert. La faillite de

monsieur Heppell est enregistrée en date du 14 décembre 1923. Le 9 février 1924, c'est *The Canadian Bank of Commerce* qui acquiert la maison pour aussitôt la revendre à Dame Emma St-Pierre, épouse de Joseph Gratien Landry, dentiste de la cité de Trois-Rivières. Le 22 février 1930, cette dernière se départit de la maison au profit de Charles D'Anjou, shériff. Il conserve son acquisition jusqu'au 4 juin de la même année et la vend alors à Jules A. Brillant, gérant d'affaires. Ce dernier en est propriétaire jusqu'au 30 juin 1947 où il vend à Lorenzo Ouellet, commerçant-garagiste. Le 3 décembre 1948, la maison passe à Ouellet Automobiles inc. Ce qui nous conduit au 12 septembre 1949 où Antoine Tremblay, contracteur de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs, achète la maison qui retourne entre les mains de Lorenzo Ouellet le 5 juillet 1950. Puis c'est à *Irving Realties inc.* et à *Irving Oil Co. Ltd* de prendre possession de la maison le 27 août 1951. Le 5 septembre suivant, la maison devient propriété d'*Irving Realties inc.* Le terrain appartenant toujours à la Corporation archiépiscopale de Rimouski et à l'Archevêque catholique romain de Saint-Germain-de-Rimouski (le Dr Gauvreau en était le locataire), ces derniers le cèdent à la Société Immobilière Irving Itée, le 5 juillet 1968.

Démolition?

Lorsque Lorenzo Ouellet et la compagnie *Irving* deviennent propriétaires de la maison au début des

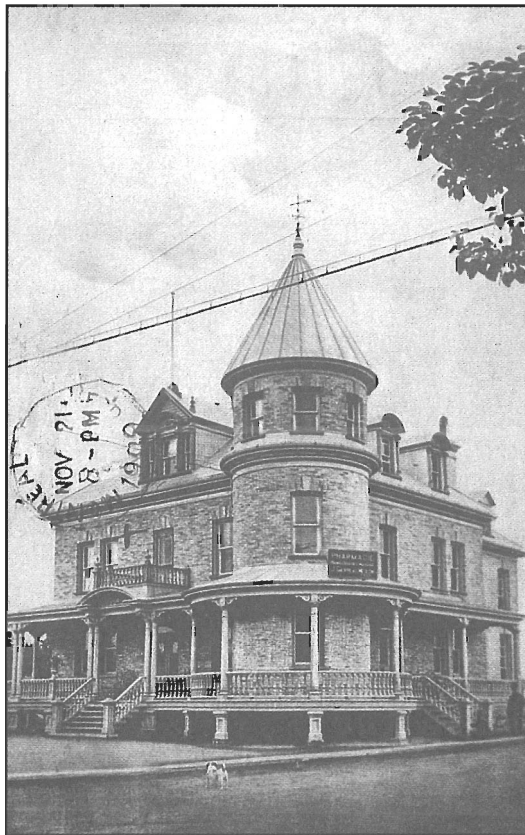
années 1950, un projet de construction d'un garage se présente. Pour se faire, il faudra démolir la maison. Elle est sauvée de la destruction par un bail signé par Antoine Tremblay (21 juin 1950) et liant la maison à J. E. Mailloux ltée. Ne pouvant en expulser les locataires, les promoteurs déplacent la maison. C'est à ce moment qu'elle subit les transformations les plus apparentes. Sa galerie l'enveloppant sur trois côtés est supprimée. Il en est de même d'une aile située du côté ouest. On transforme également la porte d'entrée principale en une double fenêtre et une « vitrine » est installée sur la tour d'angle. L'intérieur subit également de nombreuses modifications; de nouvelles cloisons font leur apparition et un nouvel escalier vient remplacer celui d'origine. La maison est toujours debout³.

Le 25 juillet 1984, la compagnie *Irving* annonce son intention de démolir le bâtiment et de construire sur son emplacement un édifice commercial de type dépanneur. C'est une levée de boucliers dans la ville; un groupe de citoyens préoccupés par la protection du patrimoine demande que la maison Gauvreau soit classée. À la suite de nombreuses démarches du Comité du patrimoine de Rimouski (aujourd'hui la Société Joseph-Gauvreau), la maison est officiellement classée le 10 mai 1985. La maison est toujours debout.

L'étape qui reste à franchir est celle de la restauration de la maison. Comme la compagnie *Irving* n'a pas l'intention de conserver l'immeuble sur son terrain, la Ville de Rimouski propose de déplacer la maison dans le parc de la gare, de la restaurer et d'en faire des bureaux pour les services municipaux. En 1992, l'architecte Gaston Martin se voit confier l'étude de faisabilité de cette option. Elle serait trop coûteuse pour le Conseil municipal et le projet est mis de côté⁴.

Réjean Frenette, prend officiellement possession de la maison et

du terrain de la Société Immobilière Irving en date du 30 juin 1998. L'automne suivant, il procède à la démolition du garage partageant le terrain avec la maison du Dr Gauvreau. M. Frenette effectue de



La Pharmacie Les Bains de J. Gauvreau (carte postale de L. O. Vallée de Rimouski)

nombreuses recherches et procède à un curetage ponctuel en différentes pièces de la maison. Son intention était de pouvoir restaurer le plus fidèlement possible la maison qu'a fait ériger le Dr Joseph Gauvreau en 1906. Dans ce sens, après une nouvelle menace de démolition, la maison a été ramenée sur son site d'origine et l'aile ouest a été mise en place⁵. La reconstruction de la galerie et la poursuite de la restauration doivent suivre leur cours. À la suite du décès de M. Frenette à l'hiver 2002, qui prendra la relève?

Le Dr Joseph Gauvreau

En plus d'être un fleuron du patrimoine architectural rimouskois, la maison Gauvreau acquiert égale-

ment de l'importance par la notoriété de son premier propriétaire.

Né à Rimouski le 27 août 1870, Joseph Gauvreau fait ses études classiques au séminaire de l'endroit pour ensuite entreprendre ses études médicales à l'Université Laval⁶. Il reçoit ses brevets de médecine en 1896 et on lui remet, par la même occasion, le prix Morin, la plus haute distinction de la réussite des études de médecine. Il débute sa pratique au Bic en 1897 pour rapidement venir s'installer dans sa ville natale où son frère Pierre, également médecin, vient de mourir. Il ne pourra pratiquer longtemps. À la suite d'un accident, on doit lui amputer l'avant-bras gauche en 1907⁷. Il poursuit son travail à Rimouski tout en étant gouverneur régional pour le Collège des médecins et chirurgiens de la province. Il exerce donc jusqu'en 1909 où il est nommé registraire du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Il occupe ce poste jusqu'à sa retraite en 1934⁸. Outre ses fonctions au Collège, le Dr Gauvreau occupe de nombreux autres postes tout aussi importants. Il a été vice-président de la Société Saint-Jean-Baptiste, président de l'École sociale populaire de Montréal et un des membres

fondateurs du Cercle universitaire de Montréal. Il est également l'un des premiers membres du Bureau médical de l'Institut Bruchési. S'engageant sur la voie de la médecine sociale, il met sur pied un réseau de cliniques dans les quartiers populaires de Montréal. On surnomme ce réseau la «Goutte de lait». Dans le même ordre d'idée, il milite en faveur de la tempérance. Les causes lui tenant à cœur sont nombreuses; les tribunes qu'il choisit pour les défendre aussi. Que ce soit par des discours, des conférences, des brochures, articles, etc., le Dr Gauvreau tient à faire connaître et à défendre ses idées⁹.

Ce grand Rimouskois qui, malgré les aléas de la vie, s'est dévoué à sa profession et à de multiples cau-



Le déménagement de la maison Gauvreau au coin des rues Cathédrale et de l'Évêché à l'automne 2000 (photo Rémi Lavoie).

ses, s'éteint, le 8 mars 1942, emporté par la maladie. Il avait 71 ans et laisse dans le deuil son épouse Augustine L'Arrivée qui lui avait donné dix enfants¹⁰. Sa majestueuse demeure de Rimouski est toujours debout, présente pour nous rappeler toutes les réalisations du Dr Gauvreau, que ce soit en milieu urbain ou en région.

Hydrothérapie

Sa région, Gauvreau y tient et y croit. En plus de militer contre l'exode rural, il s'évertue à vendre les mérites de «l'environnement» régional, celui de Rimouski entre autres. Cet environnement régional, c'est celui de la mer, de son air iodé et parfois boisé grâce aux bouquets sylvestres qu'il traverse¹¹. Le Dr Gauvreau préconise ce qu'il convient alors d'appeler une cure marine. Cette cure, il l'a prescrite à tous, et en particulier aux citoyens en vacances (surtout ceux qu'il décrit comme des bureaucrates ou des ronds-de-cuir). Selon lui, ce qui convient le mieux à l'organisme humain, ce sont «*pays plats, altitude, odeur des sapins, ozone des montagnes, eau douce ou eau salée, bains de chambre ou bains de mer*»¹²; le tout bien sûr, en fonction de

la condition de chacun.

Vantant les mérites de ces cures balnéaires, Gauvreau rédige même, en 1915, un bref traité intitulé *Cure Marine*. Il y expose les bienfaits de «l'environnement» marin qui se rattache à la région de l'estuaire du Saint-Laurent¹³. De plus, étant fondamentalement convaincu des bienfaits de la balnéothérapie, notre disciple d'Esculape lui accorde une place toute particulière dans sa clinique qui prend le nom de Pharmacie Les Bains. C'est ainsi que nous retrouvons l'hydrothérapie au cœur de la maison Gauvreau.

Pour en connaître davantage sur cette pratique, nous nous référons aux publicités par lesquelles Joseph Gauvreau présentait les services offerts dans sa clinique. Ainsi, à la Pharmacie Les Bains, en plus de la pratique médicale classique, les traitements consistaient en bains, douches et massages. Plus précisément en bain hygiénique, bain aromatique, bain antiseptique, douche chaude, douche froide, douche allemande et douche écossaise; le tout, bien sûr, sous le contrôle absolu du Dr Gauvreau lui-même¹⁴. À l'aide de l'hydrothérapie, la clinique de la mai-

son Gauvreau prétendait pouvoir guérir souvent et toujours soulager les patients suivants: anémiques, dyspeptiques, nerveux, débilisés, jeunes trop vieux, vieux trop jeunes, lassés et blasés¹⁵. Ces publicités laissent également entendre que la Pharmacie Les Bains possède la plus belle installation hydrothérapique de la province de Québec¹⁶.

Il va sans dire que le Dr Gauvreau n'est pas le seul à tenir ce genre de clinique¹⁷. Mentionnons aussi le Dr Charles-Numa DeBlois exerçant à Trois-Rivières¹⁸. Ce dernier a fondé, en 1895, un sanatorium de style européen où il traite les maladies chroniques de toutes sortes ainsi que les maladies nerveuses. Les moyens physiques qu'il emploie sont l'électricité et l'hydrothérapie¹⁹. Bien que cette pratique puisse nous apparaître inusitée, elle semblait bien en vogue au tournant du siècle précédent. Développée en Europe, elle est progressivement implantée chez nous. Le Dr DeBlois se rend lui-même en Allemagne afin d'approfondir l'étude de certaines questions avec les plus grands spécialistes²⁰. De retour, il dote son établissement de tous les appareils indispensables à la pratique rigoureuse de sa science. Il poursuit ses travaux et publie dans les journaux médicaux canadiens et étrangers²¹. Nous savons que Joseph Gauvreau entretenait certains contacts avec le Dr DeBlois qui est devenu une sommité internationale dans le traitement par hydrothérapie. Le Dr Gauvreau était, semble-t-il, au courant des plus récentes découvertes dans l'utilisation de l'eau à des fins thérapeutiques.

Nous ne pouvons encore déterminer la durée de cette vocation liée à l'hydrothérapie dans la maison Gauvreau. En 1909, Joseph Gauvreau quitte la région et conserve sa demeure jusqu'en 1918. Entre-temps, il en fera la location. À ce sujet, une publicité parue dans le *Progrès du Golfe* du 30 juillet 1909 nous indique que le Dr J. L. Moreault s'installe au coin des rues Cathédrale et Évêché, dans l'ancienne maison du Dr

Gauvreau. Y pratiquait-il aussi l'hydrothérapie?

Enfin, c'est une des questions à résoudre. Après avoir donné quelques informations sur la maison Gauvreau, sur l'homme qui l'a fait ériger et sur l'hydrothérapie qu'on y pratiquait, nous insistons sur l'importance de cette maison patrimoniale pour la Ville de Rimouski. Bien sûr, il importe que nous connaissions davantage l'homme et sa pratique médicale; mais plus encore, nous devons suivre ce qu'il adviendra de la maison Gauvreau, jalon de notre histoire qui renaît sous nos yeux.

Notes

- 1 Déménagement effectué le 4 octobre 2000 par la firme Héneault et Gosselin. Coût de l'opération: 160 000\$.
- 2 Les informations présentées dans le présent article proviennent pour l'essentiel d'un rapport de recherche que nous avons produit pour la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent en mars 1999. Ce rapport visait à «réactualiser» nos connaissances sur la maison Gauvreau et du célèbre Docteur.
- 3 Marie East, *La Pharmacie et résidence de Joseph Gauvreau*, Rimouski, ministère des Affaires culturelles, Direction régionale de l'Est du Québec, secteur du patrimoine, février 1985, page 19.
- 4 Michel St-Pierre, «La maison Gauvreau: une sauvegarde difficile», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. XVII, no 2, juin 1994, p. 44.
- 5 Sur son site d'origine ou presque! Car il est impossible de la réimplanter au même endroit. En vertu des règles municipales «modernes», sa galerie couverte se retrouverait trop près des rues Évêché et Cathédrale. La nouvelle menace de démolition est venue de la part de Réjean Frenette à l'automne 1999. Faute d'obtenir des fonds pour effectuer d'urgentes réparations sur la maison (toiture, fenestration et maçonnerie), il déclarait à Laurent Leblond, journaliste local, «*l'énergie n'y est plus et j'abandonne la maison*».
- 6 Gauvreau raconte, dans une brochure publiée à la mémoire du Dr Laurent Catellier, comment lui est venue la vocation médicale. *Le Progrès du Golfe* du 15 mars 1918 (p. 6) reprend son récit. On y apprend qu'à l'été 1882, Gauvreau assiste à un terrible accident et à la délicate opération qui permit de sauver un de ses camarades de jeu. En effet, alors qu'ils jouaient près de la voie ferrée, un des compagnons de Gauvreau se fait broyer une jambe en chutant sur les rails. Le Dr Catellier qui est présent se constitue chef d'ambulance et, dans des conditions des plus rudimentaires, procède à l'amputation et prodigue les soins à la victime. Gauvreau et les autres jeunes assistent à toute la scène. Il écrit: «*Deux vocations de médecins se décidaient ce jour-là. Le Dr Catellier s'en doutait-il? Assurément non*».
- 7 Durant une tempête de neige, le docteur est requis, de nuit, chez un patient de la campagne éloignée. Sur la route qui est difficilement praticable, un contrecoup renverse sa carriole et Gauvreau est sérieusement blessé au bras. La blessure s'aggrave en route. De retour chez-lui, son épouse en prend soin. Seules traces visibles de cette aventure; des petites protubérances marquent l'avant-bras du médecin. Plus tard, l'infection des protubérances risque de l'empoisonner. À Québec où il est transporté d'urgence, les spécialistes détectent un sarcome et il faut amputer pour sauver Gauvreau. Tiré de: Antonio Lechasseur, «Histoire d'une belle rimouskoise: la maison Gauvreau», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, vol. X, no 1, janvier-avril 1984, p. 10.
- 8 Gauvreau semble avoir été forcé de prendre sa retraite; il aurait été démis de ses fonctions au Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Alors qu'il est malade depuis sept mois, il écrit, en date du 14 mars 1935: «*J'ai été humilié comme le dernier des hommes, déposé sans aucune raison avouée, traité comme le plus indigne serviteur*». Il semblerait même qu'on ait refusé de lire une lettre qu'il a écrite à l'attention des gouverneurs du Collège alors qu'il était traité à L'Hôtel-Dieu. MSS-116, Fonds Jean-Marie-Gauvreau, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- 9 Les régions font également partie de ses préoccupations. Le 13 décembre 1930, il écrit: «*L'entreprends une campagne contre l'exode vers la ville, campagne de conférences à travers les paroisses rurales sur des sujets qui me sont familiers: «l'amour de la terre», «l'esprit de paroisse», «les revers de la ville», etc.*». Fait intéressant, il signe Chevalier du Saint-Sépulcre. MSS-116, Fonds Jean-Marie-Gauvreau, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- 10 Gauvreau et Augustine L'Arrivée se sont épousés en 1902. Notice du décès: *Progrès du Golfe*, 9 mars 1942.
- 11 «*L'air marin se distingue surtout par sa pureté, sa densité plus grande, sa température plus stable, son humidité, et ce fait qu'il tient en suspension des particules salines. Son action sur l'organisme est éminemment tonique et vivifiante; bien que ses premiers effets appréciables sur le système paraissent plutôt alourdir et calmer les nerfs*». Joseph Gauvreau, *Cure Marine*, 1915, p. 2.
- 12 Joseph Gauvreau, *Cure Marine*, 1915, p. 2.
- 13 «*Quelque chaleur torride qu'il fasse à Montréal, s'il vous est donné de franchir d'un bond, c'est-à-dire en un jour de chemin de fer, l'espace qui nous sépare de l'eau salée, de Rimouski par exemple, vous n'oublierez jamais la nuit délicieuse qui suivra à dormir, fenêtres ouvertes, laissant pénétrer jusqu'à vous les effluves de la mer. C'est d'un sommeil de plomb que l'on dort en respirant cet air vif et pénétrant, et c'est armé d'un appétit vorace que le réveil nous trouve*». Joseph Gauvreau, *Cure Marine*, 1915, p. 2.
- 14 Publicité parue dans le *Progrès du Golfe*, 5 juillet 1907.
- 15 Publicité parue dans le *Progrès du Golfe*, 26 juillet 1907.
- 16 Une publicité dans le *Progrès du Golfe* du 6 novembre 1908 stipule que la Pharmacie Les Bains est doublée d'un hôpital privé avec salle de chirurgie.
- 17 Il le mentionne même dans *Cure Marine* en disant qu'à partir de Kamouraska (en allant vers l'Estuaire), «*c'est là que commencent vraiment les places d'eau salée de la province de Québec pour se continuer, sans interruption, sur un parcours d'au moins deux cents milles*». Joseph Gauvreau, *Cure Marine*, 1915, p. 5.
- 18 Le *Progrès du Golfe* du 11 août 1905 mentionne le passage à Rimouski du Dr DeBlois. Ce dernier est en contact avec le Dr Gauvreau. Plus tard, nous verrons même le Dr Gauvreau se rendre à Trois-Rivières chez son éminent collègue.
- 19 *Progrès du Golfe*, 11 août 1905.
- 20 Nous savons que le Dr DeBlois appliquait la méthode Kneipp. Celle de l'Allemand Anton Sebastian Kneipp (1821-1897). Ce dernier, dans son «Best-Seller» *Ma Cure d'eau*, présente les diverses et nombreuses façons de traiter avec l'eau. «*L'eau s'emploie: 1° en compresses, 2° en bains, 3° en vapeurs, 4° en affusions, 5° en lotions, 6° en emmaillottements (sic), 7° en boissons*». Sébastien Kneipp, *Ma Cure d'eau ou hygiène et médication pour la guérison des maladies et la conservation de la santé*, Paris, Vr. Retaux et fils, 1892, p. 19. Fait intéressant, une partie de ce même ouvrage est consacrée à la pharmacopée. On y retrouve de nombreuses plantes encore utilisées de nos jours en «médecine naturelle».
- 21 Albert Lesage, «In memoriam, Le Docteur DeBlois 1867-1952», *L'Union Méd. Canada*, tome 81, novembre 1952, p. 1266-1267.

Léonard Otis: un sylviculteur engagé

David Boucher

La sortie du documentaire *L'Erreur Boréale* du poète et chansonnier québécois Richard Desjardins a suscité l'émoi aussi bien chez les écologistes, qui voyaient enfin portées aux nues les atrocités commises au nom du profit dans la forêt boréale, que chez les grandes compagnies œuvrant dans le secteur de l'exploitation forestière, ces dernières taxant le document de propagande mensongère. Or, une dizaine d'années auparavant, un autre propagandiste et défenseur de la forêt tenait les mêmes propos: la forêt du Québec se meurt. Léonard Otis, intervenant des domaines agricole et forestier et ancien travailleur forestier, publiait en 1989, en collaboration avec Paul Larocque, Jean Larrivée et Augustine Lavoie, *Une forêt pour vivre* aux Éditions du GRIDEQ à l'Université du Québec à Rimouski.

Mélange de critiques tantôt constructives tantôt sévères, de propositions et de comparaisons, son ouvrage mérite non seulement d'être lu, mais aussi d'être analysé. C'est ce que nous tenterons de faire ici. Nous essaierons de déterminer à quel point ce livre porte la marque de son époque et s'il est le reflet fidèle ou le miroir déformant de la réalité.

L'auteur et ses intentions

Dans son introduction, l'auteur parle de lui comme d'un homme engagé. Militant au sein du syndicalisme agricole et forestier, Léonard Otis a occupé plusieurs fonctions comme:

administrateur au BAEQ [Bureau d'aménagement de l'Est du Québec], au CRD [Conseil régional de développement], à la Société popu-



Léonard Otis (photo de Jean Albert, couverture du livre publié par Les Éditions de la Pleine Lune).

laire des pâtes et papiers du Québec, président de la Société d'implantation de la papeterie de la Matapédia, président du Comité de réaménagement forestier du Témiscouata qui a conduit à la construction de l'usine de Cabano, président et directeur général du Centre de plein air familial de Saint-Damase, promoteur de la formule des fermes forestières¹.

Au moment d'écrire son livre, soit en 1989, M. Otis est lui-même forestier et exploite son boisé pour vendre les produits de sa coupe aux compagnies intéressées. Il connaît donc la forêt. C'est un peu pour cela qu'il se décide à prendre la parole et à dénoncer les méthodes d'exploitation forestière employées au Québec et en particulier au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Son ouvrage se veut un cri d'alarme, un peu à la manière de Richard Desjardins concernant les forêts du nord du

Québec. Léonard Otis dénonce certes, mais compare aussi avec d'autres modèles (Suède et Finlande) et propose des alternatives (fermes forestières, coupes plus sélectives) au pillage des forêts et à l'exode des régions. Convaincu du rôle que la forêt «pourrait et devrait jouer»² dans sa région, l'auteur, sans oublier le rôle économique indéniable de la forêt québécoise, veut aussi mettre en perspective son rôle social. Il faut préparer un avenir meilleur pour les prochaines générations.

Les moyens utilisés

Lorsque M. Otis présente son projet au Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ), c'est d'abord afin que celui-ci entreprenne une étude. Après avoir discuté avec M. Otis, les chercheurs, Paul Larocque et Jean Larrivée, lui renvoient la balle: pourquoi pas lui? Léonard Otis est sceptique. Lui qui n'a pas beaucoup d'instruction, comment arrivera-t-il à écrire un livre? Grâce à l'aide des chercheurs du GRIDEQ qui ont su l'orienter dans ses recherches, M. Otis se met à la tâche. Ses brouillons, copiés par son épouse à la dactylo, sont transmis à Paul Larocque et Jean Larrivée qui commencent l'édition du document qui nécessite de plus amples discussions afin d'en arriver à l'élaboration finale.

M. Otis a donc puisé dans ses souvenirs et son expérience aussi bien personnelle que professionnelle ainsi que dans des documents de première main fournis par le GRIDEQ afin de composer l'argumentation de son ouvrage. Bon nombre de ces do-

cuments apparaissent au fil du texte en encadré, ce qui aide passablement à la compréhension des propos de l'auteur qui se veut davantage un réquisitoire qu'un exposé explicatif.

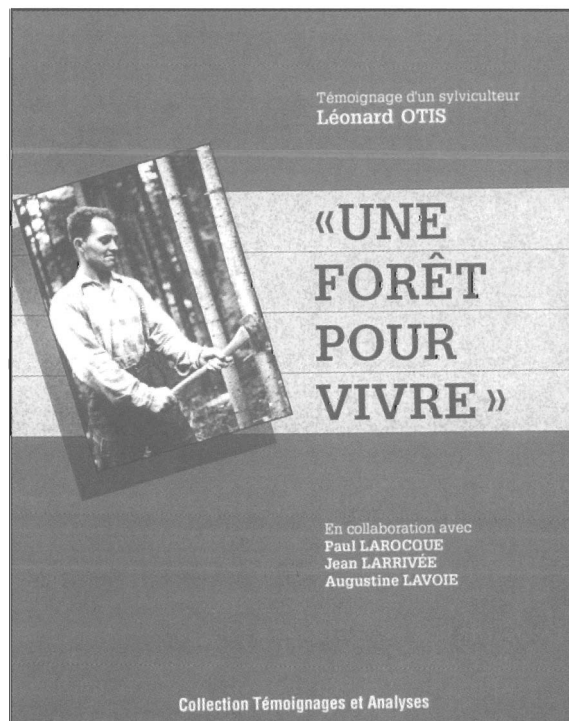
Thèmes principaux

L'ouvrage est divisé en chapitres suivant un plan thématique. Les deux premiers chapitres sont consacrés à une description des méthodes d'exploitation forestière au Québec et de leurs impacts sur la forêt et les habitants des régions touchées. Dans un troisième temps, l'auteur compare les modèles suédois, finlandais et français à celui du Québec. Enfin, l'auteur conclut sur un plaidoyer en faveur de solutions aux problèmes qui nous guettent dès maintenant, mais aussi dans l'avenir.

Léonard Otis insiste sur quelques thèmes principaux dans le cadre général de l'exploitation forestière au Bas-Saint-Laurent. Il traite des milieux décisionnels, des politiciens, des administrateurs, des fonctionnaires et des dirigeants des grandes compagnies de sciage et de pâtes et papiers, qu'il croit déconnectés de la réalité du milieu où vivent des gens en harmonie avec la nature³. La mauvaise gestion de la forêt, qu'il impute aux premiers, constitue un thème important de son discours. Cette manie de viser une rentabilité à court terme au lieu de veiller à la régénération des essences de qualité et cette mentalité qui veut que les industriels conçoivent la forêt comme étant à leur service causent, toujours selon l'auteur, des dommages incalculables à une ressource en voie d'atteindre la rupture des stocks.

M. Otis prend aussi en considération les hommes et les femmes de ces régions qui vivent de l'exploitation forestière et qui voient leur futur compromis par les politiques des gouvernements qu'il considère à la solde des grands bailleurs de

fonds des partis et des grandes compagnies retirant d'immenses profits des ressources en bois au Québec. Souvent il fait allusion aux conditions de travail des employés du secteur forestier qui sont injustes à son avis à plusieurs égards⁴. Enfin, soucieux de laisser un monde meilleur aux générations suivantes, l'auteur répète à plusieurs reprises son inquiétude⁵: il appréhende non seulement leur mécontentement, mais aussi leur déception si rien n'est fait pour corriger la situation qu'il pré-tend très grave.



Page couverture du livre publié par le GRIDEQ en 1989.

Un homme d'une autre époque

Un homme d'une autre époque, M. Otis l'est sûrement. Cela ne l'empêche toutefois pas de tenir un discours tout à fait contemporain et au fait des dernières tendances dans le domaine forestier. C'est probablement ce qu'il y a de plus extraordinaire avec Léonard Otis. Il trahit son âge en traitant des bûcherons exploités, de l'enquête royale sur les prix du bois (1940-1955), des revendications de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) dans les années

1950, de la commission Héon (1955) ainsi que du Plan conjoint⁶, mais tient un discours bien adapté à la réalité d'aujourd'hui.

Très impliqué dans le milieu agricole aussi bien au niveau du militantisme, du syndicalisme que de la coopération, M. Otis en a retiré toute une expérience qui a imprégné sa perception des choses. Par exemple, il a tendance à accuser les gouvernements provinciaux (sans distinction de partis) qui se sont succédés depuis le début de la Confédération ou presque de ne jamais avoir eu le courage de mettre en place une véritable politique forestière qui leur aurait donné l'initiative dans ce domaine au lieu de la laisser aux grandes compagnies⁷. Lorsque l'on connaît les procédés et les objectifs des syndicats agricoles dont Léonard Otis fut un militant 37 ans durant, on comprend mieux pourquoi il en est ainsi. L'UCC, par exemple, fut créée en 1924 avec l'objectif avoué de défendre la classe agricole auprès des gouvernements⁸. Des organismes encadrant de la sorte les agriculteurs existent pourtant déjà à l'époque, mais ceux-ci, subventionnés par les élus provinciaux ou fédéraux, sont jugés par certains en position de conflit d'intérêt lorsque vient le temps de faire valoir les intérêts des ruraux. Aussi, l'UCC se veut la voix de la liberté et de l'indépendance par rapport aux instances

gouvernementales. Les militants de l'UCC sont donc formés à l'école de la revendication et de la critique acerbe envers tous ceux qui nuisent d'une manière ou d'une autre aux agriculteurs et à leur mode de vie. Léonard Otis critique aussi les grandes compagnies forestières, entreprises œuvrant dans le sciage aussi bien que dans le domaine des pâtes et papiers.

Marqué par les années de misère économique dans les années 1930, mais surtout par le mouvement massif de retour à la terre entrepris

dans le Bas-Saint-Laurent, Léonard Otis s'inscrit parmi ceux et celles qui croient à la viabilité économique des petites localités menacées de fermeture dans les années 1960 dans le cadre de l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). C'est en partie pourquoi son projet de ferme forestière lui tient tant à cœur. Il désire par ce biais assurer la survie de ces petites localités qui demeurent étroitement liées à l'industrie forestière.

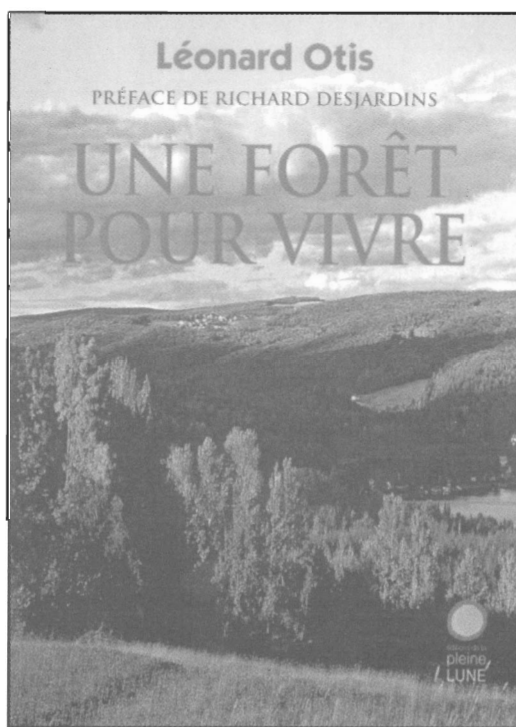
Léonard Otis se situe dans une vague écologiste importante qui caractérise la fin des années 1980⁹ et lorsqu'il lance son ouvrage dans les librairies, l'opinion publique entend de plus en plus parler des problèmes écologiques. Léonard Otis a donc été un des premiers, alors que les mouvements écologistes commençaient à être pris au sérieux, à parler avec un tel désarroi du déclin de la ressource forestière québécoise. À quel point Léonard Otis voit-il juste ou au contraire, à quel point déforme-t-il la réalité?

La situation actuelle

«*La forêt du Québec a été confiée aux autres*» est une phrase qui, surtout venant de la bouche de M. Otis, veut tout dire. La proportion de la forêt publique sur l'ensemble des forêts québécoises est d'environ 80%, chiffre corroboré par Gilles Lemieux, qui lui, estime cette proportion à 85%¹⁰. Ces terres sont «prêtées» par le gouvernement par des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) à des compagnies qui s'engagent à exploiter les terres à bois et à en assurer l'aménagement. Cette façon de procéder choque Léonard Otis car la forêt québécoise revient de droit à la population qui habite les territoires forestiers. En cela, son opinion rejoint celle de nombreux spécialistes comme Gilles Lemieux, professeur à la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval et des promoteurs de projets comme la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent.

M. Otis et ses partisans sont d'avis qu'une réforme de la tenure des forêts est nécessaire afin de sauver les arbres du pillage effectué par les grandes papetières.

Léonard Otis souligne aussi que les travailleurs forestiers se recrutent au sein de trois groupes principaux: les propriétaires de boisés privés, les jeunes en attente d'un meilleur emploi, les gens âgés qui comme lui croient encore que la ferme forestière constitue une alternative viable à l'exploitation en cours et qui attendent leur pension¹¹.



Page couverture du livre publié par Les Éditions de la Pleine Lune en 2001 (photo de Jean Albert).

Mais les revenus sont faibles: le prix du bois est trop bas pour assurer un «salaire décent» au sylviculteur¹². La forêt publique concurrence de manière éhontée les producteurs situés sur des boisés privés. Les CAAF sont selon Léonard Otis très avantageux pour les compagnies qui les signent puisqu'ils demeurent peu restrictifs et trop peu coercitifs. Cécile Boucher, qui a rédigé un mémoire de maîtrise à l'Université du Québec à Rimouski sur la politique forestière québécoise,

abonde dans le même sens: les textes de loi de 1972 et de 1986 concernant la réglementation de l'exploitation forestière favorisent la consolidation des entreprises œuvrant dans les secteurs des pâtes et papiers et du sciage¹³. Toutefois, une mince divergence d'opinion sépare le spécialiste Gilles Lemieux de notre sylviculteur. Si pour M. Otis la loi obligeant les compagnies à transformer le bois au Québec constitue un pas en avant permettant aux gens du milieu de récolter quelques bénéfices des ressources de leur territoire, Lemieux croit au contraire que cette forme de protectionnisme empêche la concurrence du marché mondial qui ferait hausser les prix du bois.

Le prix du bois reste bas également parce que les taux d'intérêt demandés pour le financement de la transformation sont aussi bas, les banques prenant en garantie la forêt de bois debout¹⁴. D'autre part, M. Otis met toute la faute sur le dos des gouvernements et de ses sociétés d'État pour la situation actuelle où les bas prix sur le bois prévalent. Selon lui, au lieu d'aider sans cesse les grandes papetières et les entreprises de sciage qui concurrencent les producteurs privés, ils devraient imposer des normes à ces compagnies qui accusent un retard technologique important¹⁵.

Si les industries papetières ne sont pas capables de payer la matière première (bois) aussi cher que leurs concurrentes des pays scandinaves, c'est qu'elles ne sont pas performantes. Elles n'ont pas modernisé quand c'était le temps, elles ont préféré empocher les bénéfices pour souvent les réinvestir ailleurs et cela s'est fait avec la complicité de nos gouvernements qui les ont toujours surprotégées¹⁶.

Cette absence de volonté le pousse à conclure que les politiciens québécois ne cherchent pas à maximiser le potentiel de production, mais qu'ils ont plutôt établi une limite à ne pas franchir afin de ne pas

atteindre la rupture des stocks.

En outre, la situation économique du producteur privé le pousse plus souvent qu'autrement à procéder à des coupes abusives afin de joindre les deux bouts et cela se pratique selon Léonard Otis depuis l'époque de la colonisation¹⁷. Sans ambages, Léonard Otis parle donc de surexploitation et de rupture des stocks imminente¹⁸.

Par ailleurs, la liquidation de la main-d'œuvre par la mécanisation des opérations oblige l'État à subventionner à la fois ces travailleurs au chômage par le biais de l'aide sociale et les compagnies qui exécutent les mises à pied¹⁹. Léonard Otis parle souvent du vieillissement de la population et de l'exode des jeunes qui vont ailleurs chercher de l'emploi, mais aussi des avantages de la ferme forestière qui donnerait des emplois aux gens du Haut-pays²⁰.

Enfin, l'importance de la forêt au sein de l'économie régionale est clamée haut et fort dans le discours de M. Otis²¹. En effet, la forêt représente 30% du produit national brut (PNB) du Québec, ce qui en fait un secteur prépondérant à ce niveau²². Louise Desautels, dans un article de la revue *Forêt conservation*, n'hésite pas à parler de la forêt comme du principal outil de développement dans l'Est du Québec²³.

La ferme forestière modèle

Léonard Otis ne se limite pas à critiquer le système tel qu'il est en ce moment. Il propose des solutions. Ces solutions convergent dans un projet: la ferme forestière. Fait intéressant, le gouvernement fédéral canadien a créé en 1992 des forêts modèles au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Canada. Une autre initiative du genre, financée par des intérêts privés, a aussi vu le jour dans la région de Matane, mais cette fois, c'est explicitement selon les prescriptions de Léonard Otis que les fermiers et les organisateurs fonctionnent.

Afin de briser le cercle vicieux qui engendre les bas prix sur le

bois, Léonard Otis propose une réforme de la tenure des terres boisées publiques. Le transfert de la propriété de la forêt publique, en tout ou en partie, éliminerait la concurrence qu'elle fait subir aux petits producteurs propriétaires de boisés de ferme. Ce transfert ne ferait certainement pas l'affaire des compagnies signataires de CAAF qui perdraient une richesse à bon marché. À ce sujet, Léonard Otis nous rappelle le compromis trouvé en Scandinavie entre petits producteurs et grandes compagnies de transformation²⁴. Ces dernières s'engagent à acheter du bois à un prix jugé normal et qui assure au producteur un salaire décent; en retour de quoi l'État garantit aux compagnies d'éponger les pertes éventuelles dues à la variation des taux d'intérêt sur les emprunts finançant leurs opérations. Les compagnies ont tout intérêt à trouver des moyens pour produire plus avec moins de ressources et l'État ne paie que la garantie du bon fonctionnement et sauve de l'autre côté une somme colossale en aide sociale. Bref, tout le monde y trouve son compte.

L'expérience de la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent propose de mettre en valeur deux types de fermes forestières: celles appartenant à des propriétaires et celles exploitées par des métayers. Comme le souligne Louise Desautels dans son article sur le sujet, dans *«les deux cas, l'objectif est d'établir des fermes forestières, c'est-à-dire des unités sur lesquelles l'aménagement polyvalent et l'exploitation durable des ressources par des individus deviendraient des activités permanentes capables de générer des revenus annuels décents»*²⁵.

Léonard Otis et les promoteurs de la Forêt modèle appréhendent sensiblement les mêmes obstacles à l'établissement de ce type de tenure. Tout d'abord, les bas prix du bois qui n'assurent pas un salaire décent. Les frais d'hypothèque pour celui qui achète un boisé de ferme sont importants. Dans le cadre de la Forêt modèle, des dispositions avantageuses

permettent l'achat de boisés à moins frais²⁶. Le problème du suréquipement est aussi neutralisé par l'organisation de la Forêt modèle grâce à la création d'un «pool» d'équipement²⁷. À cela s'ajoutent les investissements importants de l'Abitibi-Price à qui appartient en fait des territoires sur lesquels la Forêt modèle s'est établie et qui veut par le fait même redorer son blason. L'achat de machinerie légère ainsi que la planification des activités secondaires possibles dans le cadre des boisés privés passent par une coopérative mise sur pied pour l'occasion.

Afin d'aider les sylviculteurs propriétaires à faire l'acquisition de boisés à des coûts raisonnables, pour «être pris au sérieux» par les compagnies de transformation et enfin pour garder le contrôle de l'industrie en région, Léonard Otis propose la création d'une société de gestion qui veillerait aux intérêts des sociétaires²⁸. Au sujet de l'équipement, M. Otis prône un achat minimal en machinerie, préférant laisser à des sous-contractants les travaux nécessitant de la machinerie spécialisée ou lourde²⁹. Loin de l'écartier, l'achat en commun d'équipement constitue un moyen économique d'entretenir son boisé et de l'exploiter. Ces projets ne sont pas tous possibles dans une expérience aussi modeste bien que fort novatrice comme la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, nous croyons que les principes de base de cette dernière et ceux de M. Otis sont en parfait accord. La coopération entre propriétaires demeure centrale tout comme la préoccupation d'améliorer les conditions salariales des travailleurs forestiers propriétaires et des métayers (bien que M. Otis n'aborde pas ce type de tenure).

Le seul véritable point de divergence tient à la superficie du boisé nécessaire à un producteur afin de faire vivre une famille. Alors que Gilles Lemieux plaide pour des fermes ayant de 500 à 2 000 hectares chacune³⁰, le Comité forestier de la

région de Matane parle plutôt de 400 ha au maximum³¹. Les promoteurs de la Forêt modèle concèdent des boisés d'une superficie de 80 ha, mais conviennent que 250 ha seraient nécessaires à un producteur pour vivre de sa forêt³². Léonard Otis, quant à lui, exploite un boisé de 339 ha à Saint-Damase. Il prévient que l'exploitation d'un boisé trop grand mène inévitablement à négliger certaines parties du lot par manque de temps, et ainsi à une perte de rentabilité³³.

De manière plus générale, M. Otis vante à plusieurs égards l'exemple scandinave, plaide pour une intégration dans les activités d'exploitation, de transformation et de vente du bois et de ses produits de la part des producteurs eux-mêmes et il prédit un meilleur rendement de la forêt dans le cadre d'une exploitation à la scandinave par le biais de fermes forestières.

* * *

Nous avons présenté brièvement l'ouvrage de Léonard Otis, *Une forêt pour vivre*, comme un plaidoyer en faveur d'une meilleure gestion de la forêt québécoise et pour une exploitation plus décente de ce patrimoine naturel qui nous est si cher.

Léonard Otis laissait transparaître au fil des pages ses années d'expérience comme acteur de premier plan de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie dans le domaine de la coopération et de l'exploitation forestière. De plus, l'assurance avec laquelle M. Otis fait ses critiques dénote une certaine incrédulité face aux grands joueurs dans le domaine de l'industrie forestière.

Étant donné que les projets qu'il chérit n'ont jamais eu la chance d'être réalisés à grande échelle, il est difficile d'infirmer ou de confirmer ses hypothèses. Toutefois, son avis sur plusieurs aspects de l'exploitation forestière est corroboré par plusieurs spécialistes. Sur de nombreux aspects de la situation actuelle de nos forêts, sur les objectifs de la ferme forestière, le mode idéal d'exploitation de la forêt, les avantages

de la formule scandinave, et plus encore, M. Otis fait figure de précurseur et fait montre d'un réalisme.

Léonard Otis est un homme d'expérience qui parle avec son cœur et nous croyons que c'est probablement ce qui ressort le plus de son œuvre: son attachement profond et sincère à la forêt.

Notes

- 1 Léonard Otis, en collaboration avec Paul Larocque, Jean Larrivée et Augustine Lavoie, *Une forêt pour vivre*, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1989, p. 1. Ce livre a été revu, augmenté et publié en 2001 par les Éditions de la Pleine Lune.
- 2 *Idem*.
- 3 *Ibid.*, p. 11.
- 4 *Ibid.*, p. 56-57.
- 5 Il nous paraît fastueux de citer toutes les pages où l'auteur mentionne cette inquiétude tellement elle constitue une trame tout au long de son ouvrage.
- 6 *Ibid.*, p. 12-17.
- 7 *Ibid.*, p. 11.
- 8 Jean-Pierre Kesteman, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec: UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 46.
- 9 Luc Gagnon, *Échec des écologistes?: bilan des décennies 70 et 80*, Laval, Éditions du Méridien, 1993, p. 89.
- 10 Gilles Lemieux, «La société québécoise et le capital forestier» dans *Enjeux forestiers* sous la direction de Paul Larocque et de Jean Larrivée, Université du Québec à Rimouski, GRIDEQ, 1991, p. 21.
- 11 Otis, *op. cit.*, p. 53.
- 12 Otis, *op. cit.*, p. 56.
- 13 Cécile Boucher, *La politique forestière au Québec: aspects sectoriels et régionaux*. Rimouski, UQAR, 1990, p. 171.
- 14 Lemieux, *op. cit.*, p. 18.
- 15 Otis, *op. cit.*, p. 96.
- 16 Otis, *op. cit.*, p. 97.
- 17 *Ibid.*, p. 9.
- 18 Otis, *op. cit.*, p. 43-45.
- 19 Lemieux, *op. cit.*, p. 25.
- 20 Otis, *op. cit.*, p. 91.
- 21 *Ibid.*, p. 48.
- 22 Lemieux, *op. cit.*, p. 13.
- 23 Louise Desautels, «Une forêt porteuse d'avenir», *Forêt conservation*, vol. 59, no 9, février 1993, p. 21.
- 24 Otis, *op. cit.*, p. 63-70.
- 25 Louise Desautels, «Les fermes forestières: pour cultiver ses racines», *Forêt conservation*, vol. 59, no. 9, février 1993, p. 9.
- 26 *Idem*.
- 27 *Ibid.*, p. 11.
- 28 Otis, *op. cit.*, p. 102-103.

29 *Ibid.*, p. 93.

30 Lemieux, *op. cit.*, p. 31.

31 Desautels, *op. cit.*, p. 11.

32 *Ibid.*, p. 9.

33 Otis, *op. cit.*, p. 92.

Georges Bouillon, décorateur de l'église de Trois-Pistoles

Emmanuel Rioux

Le 6 avril 1932 décédait à Ottawa, à l'âge de 91 ans, Mgr Georges Bouillon¹, prêtre domestique. Il était le doyen des prêtres du Canada et, selon le quotidien *Le Droit*, un «architecte de renom», qui «a laissé derrière lui un grand nombre de monuments religieux»². C'est à lui que l'on doit les plans des décors intérieurs de l'église actuelle de Trois-Pistoles, datés de 1898, et que l'architecte J.-Joseph-Pierre Ouellet et l'entrepreneur Hubert Morin réaliseront entre 1902 et 1904.

Brève biographie

de Georges Bouillon (1841-1932)

Né à Rimouski le 11 février 1841, et baptisé le même jour en l'église de Saint-Germain, Georges Bouillon était le dixième enfant d'une famille de onze, fils de Georges, cultivateur, et de Marie-Desanges Lavoie. Il entreprend des études commerciales dans sa ville natale, avant d'entrer en août 1858 chez les frères des Écoles chrétiennes, à Montréal. Sous le nom en religion de frère Gelasien, il prend l'habit le 2 octobre et, le 20 décembre, il

débuta dans l'enseignement à l'école Saint-Jacques. En avril 1865, à la demande de Maximilien d'Autriche, récemment intronisé empereur du Mexique par Napoléon III, il enseigne le dessin et la calligraphie dans les écoles des frères à Mexico. Mais l'année suivante l'aventure mexicaine tourne court, à la suite de l'intervention américaine et de l'exécution de Maximilien; Georges Bouillon se réfugie à Saint-Louis, dans le Missouri, et peu après, le 5 juin 1866, il décide de laisser sa communauté pour poursuivre des études en vue du sacerdoce.

On le retrouve donc au Séminaire de Rimouski de 1866 à 1867, puis au Collège d'Ottawa

(future Université du même nom, en 1869), où il enseigne tout en étant étudiant de 1867 à 1872: il a en effet entendu l'appel de Mgr Guigues, oblat et premier évêque de la capitale canadienne, qui recrute pour son ordre et son nouveau diocèse. C'est également là qu'il entreprend ses études théologiques qu'il ira terminer au Grand Séminaire de Montréal en 1872. Il sera le premier prêtre ordonné, le 25 janvier 1874, en la chapelle des soeurs du Bon-Pasteur, par Mgr Édouard-Charles Fabre, évêque coadjuteur de Montréal, et immédiatement nommé vicaire de la paroisse cathédrale ottawaise où s'exercera son «talent remarquable de dessinateur»³; en effet, il refit les plans

du sanctuaire, dirigea l'achèvement et la décoration de la cathédrale entre 1878 et 1883, dont il est devenu le curé dès 1876. Désireux de parfaire ses connaissances en architecture, et ambitionnant de devenir l'architecte diocésain en titre, il visite, de 1883 à 1885, l'Europe, la Terre Sainte et l'Afrique du Nord. Il est ébloui par «les grands monuments de la chrétienté»: Saint-Pierre de Rome, Saint-Jean de Jérusalem et Sainte-Sophie de Constantinople.



Vue d'ensemble de l'église de Trois-Pistoles (J. François Beaulieu, *Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, histoire et architecture*, Centre d'édition des Basques, 1997, p. 13, photo Gilles Gaudreau).

Commencera alors une série de réalisations architecturales sur lesquelles nous reviendrons plus loin, travaux qu'il peut exécuter grâce à la latitude que lui laissent, entre 1885 et 1896, ses fonctions de procureur de l'Évêché et de secrétaire de l'évêque Jos.-Thomas Duhamel. Le 4 juin 1891, il demande à ce dernier de se retirer chez les chartroux de St. Hugh's Parkminster, en Angleterre; mais il n'y reste que quatre mois, la vie recluse lui étant devenue insupportable⁴. Il avait été nommé chanoine du chapitre cathédral le 1^{er} octobre 1889, et il deviendra chanoine primicier (1^{er} dignitaire) du chapitre métropolitain d'Ottawa, le 12 janvier 1897. De 1896 à 1904, il est assistant à la cure de la Cathédrale. De 1904 à 1907, il est aumônier de l'Orphelinat Saint-Joseph et desservant de l'Hospice Saint-Charles où il devait s'éteindre plus tard. En 1914, il est chapelain chez les sœurs du Précieux-Sang. En 1925, il est créé prélat domestique; il se retire alors au couvent des dominicains de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, mais peu avant sa mort, c'est à Ottawa qu'il revient, comme à son lieu privilégié et de trépas.

Georges Bouillon architecte

Le chanoine Bouillon ambitionnait, sitôt ordonné prêtre, soit à l'âge de près de 33 ans, de devenir l'architecte du diocèse d'Ottawa. Peu après son ordination en effet, son évêque lui reconnaît ce titre, mais quelques années après on émet des réserves.

Sa formation dans le domaine architectural est pour le moins éclectique. Il n'a jamais été reconnu architecte professionnel. Tout au plus peut-on le considérer comme un architecte autodidacte, que d'aucuns qualifieraient plutôt d'«amateur».

En 1932, un journaliste du *Droit* le coiffe du titre d'«architecte de

renom». Gérard Morisset, dans son ouvrage intitulé *L'architecture en Nouvelle-France*, paru en 1949, le considère plutôt comme un «architecte amateur», qui fit preuve de talent... «dans de rares oeuvres»⁵. Marion McRae et Anthony Adamson parlent du chanoine Bouillon comme d'un «créateur d'espaces intérieurs, dont la capacité d'utiliser le style pompeux et désuet du premier gothique n'a d'égale que l'immensité des budgets pro-



Une partie de l'intérieur de l'église (J. François Beaulieu, Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles, histoire et architecture, Centre d'édition des Basques, 1997, p. 18, photo Gilles Gaudreau).

posés»⁶. Pour y voir clair, reportons-nous aux pages de Luc Noppen écrites en 1988 à l'occasion de l'exposition, au Musée des beaux-arts d'Ottawa, de la chapelle du pensionnat Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de la capitale canadienne, «Une des plus belles chapelles du pays» (p. 76-108).

En 1877, Georges Bouillon, alors curé de la cathédrale d'Ottawa depuis un an, corrige le plan d'amé-

nagement des galeries latérales de sa cathédrale. Il devient le maître d'oeuvre des travaux de décoration intérieure de cette église de 1878 à 1883. En 1879, il livre les plans du presbytère de Saint-François-de-Sales de Gatineau. En 1881, il fait le croquis de la future cathédrale de Buckingham, suivant un «plan romano-byzantin», qui sera jugé par son évêque trop grandiose. Au dire de Noppen, «dès le début de sa carrière d'architecte, Georges Bouillon fait donc preuve de cette propension au monumental et au grandiose»⁷. C'est fort de ces quelques expériences qu'il obtient de son évêque la permission de laisser sa cure pour effectuer un long périple en Europe et au Proche-Orient. Mgr Duhamel le considère comme son architecte⁸. C'est de ces années-là que datent ses oeuvres marquantes: l'église Saint-François-de-Sales de Gatineau, la chapelle du couvent Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, celle de l'Université d'Ottawa et l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier (en banlieue d'Ottawa). Mais à partir des années 1890 son évêque lui retire sa confiance. Noppen conclut: «Georges Bouillon n'a pas beaucoup de succès en architecture lorsqu'il s'agit de définir un projet d'ensemble ou d'établir un devis et un échancier. Par contre, son «talent d'artiste» est reconnu, et c'est ce qui lui permet de continuer à concevoir des décors intérieurs»⁹.

Au retour de son second et de son troisième voyages en Europe, en 1888 et 1891, les services du chanoine Bouillon seront particulièrement mis à contribution au Québec.

Énumérons maintenant ses oeuvres dont la plupart consistent en des plans de décor intérieur:

- 1871, Ottawa, cimetière Notre-Dame;
- 1872, Hull, décor intérieur de

- l'église Notre-Dame-de-Grâce;
- 1876-1882, Ottawa, décor intérieur de la cathédrale;
- 1877, Ottawa, tombeau de Mgr Guigues, dans la crypte de la Cathédrale;
- 1879, Gatineau, presbytère de Saint-François-de-Sales;
- 1881, Buckingham, plans de l'église Saint-Grégoire;
- 1881, Ottawa, plans de l'édifice et du décor de la chapelle de la maison mère des soeurs de la Charité;
- 1881, Papineauville, presbytère de la paroisse Sainte-Angélique;
- 1884, Almonte, plans du cimetière;
- 1884, Luskville, plans de l'église Saint-Dominique;
- 1885, Ottawa, décor intérieur de l'église Saint-Jean-Baptiste;
- 1885, Bonfielf, plans d'une église, non réalisés;
- 1885, Kanata, plans de l'église Saint-Isidore;
- 1886, Sarsfield, presbytère de la paroisse Saint-Hugues;
- 1886, Gatineau, plans de la nef et de la façade de l'église Saint-François-de-Sales;
- 1886, Vanier, plans de l'église Notre-Dame-de-Lourdes;
- 1886, Gower Point (La Passe), plans de l'église Notre-Dame-du-Carmel;
- 1887, Ottawa, plans de l'édifice et du décor de la chapelle du Couvent Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, rue Rideau (le décor intérieur de la chapelle est installé depuis 1987 au Musée des beaux-arts du Canada);
- 1888, Mattawa, projet d'église pour la paroisse Sainte-Anne, refusé;
- 1888, Wendover, plans du presbytère de la paroisse Saint-Benoît-Labre;
- 1891, Lévis, plans de la chapelle du collège de Lévis;
- 1893, Mattawa, décor intérieur de l'église Sainte-Anne;
- 1893 et 1898, Rimouski, décor intérieur de la cathédrale¹⁰;
- 1898, Bic, décor intérieur de l'église Sainte-Cécile;
- 1898, Ottawa, décor du couvent des dominicains et décoration de la façade de l'église Saint-Jean-Baptiste;
- 1898, Trois-Pistoles, décor intérieur de l'église Notre-Dames-Neiges, réalisé à partir de 1902 par l'architecte Jos.-Pierre Ouellet¹¹;
- 1901, Gatineau, décor intérieur de l'église Saint-François-de-Sales et de la sacristie;
- 1902, Fall River, MS, décor intérieur et autel de l'église Notre-Dame-de-Lourdes;
- 1902, sans lieu, projet d'une église *Nova Sancta Sophia* (non réalisé);
- 1903, Rimouski, autel de la chapelle privée de l'évêque à l'évêché;
- 1904, Aylmer, église Saint-Paul, décor intérieur;
- 1907, Ottawa, projet soumis au concours pour édifices publics à Ottawa (classé 26°);
- 1914, Saint-Moïse, église;
- Sans date, Manchester, NH, projet d'église, non réalisé.

* * *

Personnage impressionnant par sa stature et son élégance, Georges Bouillon a été un véritable prince de l'Église. Mais, d'une santé fragile, peu sûr de lui, assez orgueilleux et plutôt instable, il n'a cessé de réorienter sa carrière, de se plaindre de son sort. Il s'est montré bien plus artiste que meneur d'hommes, et il a eu davantage besoin des autres qu'il n'a pu les aider, toujours à la recherche d'une perfection qui n'existe pas en ce monde. Toutefois, quand il fut encouragé par ses supérieurs et appuyé par son milieu, il a réussi à créer quelques oeuvres durables qui portent sa marque, tout en témoignant des espoirs et de la foi qui animaient les membres de l'Église canadienne dans cette seconde moitié du XIX^e siècle¹².

Notes

(NDLR. Cet article a été publié dans *L'Écho des Basques* (no 23, novembre 2001, p. 27-30), revue annuelle de la Société historique et généalogique de Trois-Pistoles, qui nous a autorisés à le reproduire. Nous en remercions les membres.)

¹ C'est grâce à l'obligeance de Sylvain Gosselin, archiviste à l'Archevêché de Rimouski, que nous avons pu écrire le présent article. En mars 2001, il nous fai-

sait parvenir une série de documents auxquels nous référons ici. Nous l'en remercions vivement.

- ² *Le Droit*, «Mgr G. Bouillon est décédé hier âgé de 91 ans deux mois», 7 avril 1932, p. 1 et 8. *Le Devoir* du lendemain publiait un article sur Mgr Bouillon, contenant sa biographie et qui sera repris dans le bulletin *L'Amicale* du Séminaire de Rimouski, de *La Vie écolière*, no 24, 1 mai 1932, p. 60.
- ³ Ghislaine Turcotte, «Architecte: Mgr Georges Bouillon, P.D. (1841-1932)» dans *Les Amis du Musée des beaux-arts du Canada*, mars 1986, p. 6.
- ⁴ Luc Noppen, «Georges Bouillon, architecte» dans *Au Musée des beaux-arts du Canada*, Ottawa, 1988, p. 89.
- ⁵ Gérard Morisset, *L'architecture en Nouvelle-France*, 1949, p. 126. Luc Noppen, *op. cit.*, p. 78.
- ⁶ Hallowed Walls Church Architecture of Upper Canada, Toronto, Clarke, Irwin & Co., 1975, p. 247.
- ⁷ *Op. cit.*, p. 85.
- ⁸ Lettre du 3 mai 1887, Luc Noppen, *op. cit.*, note 29, p. 102.
- ⁹ Luc Noppen, *op. cit.*, p. 89.
- ¹⁰ L'on sait que le décor intérieur, conçu par le chanoine Bouillon, de cette cathédrale datant de 1862, fut malheureusement détruit lors des soi-disant «rénovations» du début des années 1970. Le fameux baldaquin et les galeries latérales, dans le style néo-gothique, disparurent, pour faire place à du «gyproc» moderne, tout blanc!
- ¹¹ *Ibid.*, p. 105. Lettre du 28 avril 1898 à Georges Bouillon, et lettre du 4 juin 1898 au curé de Trois-Pistoles, correspondance de Mgr Blais, Archives du diocèse (Rimouski). Séances du 12 janvier 1901 et du 16 mars 1902, livre de délibérations (1898-1910), p. 379 et 385, Archives de la paroisse Notre-Dame-de-Trois-Pistoles; contrat du 2 mai 1902 avec l'entrepreneur J.-H. Morin, accompagné du devis de J.-Joseph-Pierre Ouellet, signé devant le notaire Joseph-Mathias Michaud, de Trois-Pistoles, *ibid.*; sept feuilles de plans de Georges Bouillon, *ibid.* (Note 30, p. 107.) Dans le contrat du 2 mai 1902, on précise que ces travaux ont coûté la somme de 35 980\$ pour payer l'entrepreneur; l'on y parle du baldaquin; de la rallonge du premier jubé de trois degrés pour un montant de 400\$; de l'installation des autels latéraux (peinture et dorure comprises) pour 300\$ chacun; de «l'intérieur du dôme parachevé sur une hauteur de 27 pieds au-dessus de la partie supérieure le long de la voûte»; du bas prix de l'or d'alors («40 centins pour un livret posé mat et d'une piastre pour un livret posé à la colle et bruni»); etc. Ce précieux document a été saisi électroniquement par le signataire de cet article et déposé dans les archives de la SHGTP du PABA.
- ¹² *Ibid.*, p. 98.

Nouvelles brèves

Euchariste Morin et Jean Larrivée



- La ministre de la Culture et des Communications, en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec, a annoncé à l'automne 2001 et au printemps 2002 l'octroi de subventions totalisant 968 680\$ pour la restauration de plusieurs édifices religieux de la région qui se déroulera au cours de l'été et l'automne 2002: les églises de Saint-Jérôme de Matane, Causapscal, Sayabec, Saint-Louis-du Ha! Ha!, Saint-Simon, Matapédia et le presbytère de Sainte-Luce.
- Le réseau «Villes et villages d'art et de patrimoine» compte depuis février 2002 deux nouveaux membres soit la MRC de Témiscouata et la Ville de Trois-Pistoles. Ce réseau qui vise la promotion et la mise en valeur des arts et du patrimoine couvre dorénavant les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. Pour toute information sur ce programme, prière de communiquer avec la Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture et des Communications.
- Les Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent reviennent cette année pour leur troisième édition. Ils visent à reconnaître les efforts des individus, des organismes et des municipalités pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Vous pouvez vous inscrire jusqu'à la fin juin 2002 auprès de votre MRC ou en communiquant avec le Conseil régional de la culture.



La maison Ward de Rivière-du-Loup.

- Trois biens culturels ont récemment été protégés par des municipalités du Bas-Saint-Laurent en vertu des pouvoirs que leur confère la Loi sur les biens culturels. La Municipalité de Sainte-Luce-Luceville a constitué en site du patrimoine le site de l'église incluant le presbytère, la maison du sacristain, le quai, le cimetière et l'église, déjà classée monument historique. La Ville de Rivière-du-Loup a cité la maison Ward située dans le secteur du Vieux Saint-Patrice qui illustre par son architecture Regency le phénomène de villégiature au XIX^e siècle. Finalement, la Municipalité de Sainte-Hélène de Kamouraska a cité la maison des Ouellet qui constitue un bel exemple d'architecture québécoise dans un état d'authenticité remarquable avec de nombreux éléments décoratifs en bois.
- Trois institutions muséales du Bas-Saint-Laurent récemment reconnues par le ministère de la Culture et des Communications procéderont au renouvellement de leur exposition permanente. Le

Musée de la mer de Pointe-au-Père relogera son exposition sur le naufrage de l'Empress of Ireland dans le nouveau pavillon qui porte le nom du paquebot, les Jardins de Métais réaménageront la Villa Reford avec un nouveau concept d'exposition lié à l'histoire des jardins et à M^{me} Elsie Reford, et la Station scientifique ASTER par sa nouvelle exposition «L'expérimentarium du Bas-Saint-Laurent» affirme sa vocation de centre de culture scientifique, technologique et industrielle. Ces nouvelles expositions seront accessibles à partir de l'été 2003. Une invitation à redécouvrir les richesses de notre patrimoine.

- Les visiteurs et les passionnés des phares bénéficient maintenant d'un tout nouveau dépliant couleur qui présente ces bâtiments patrimoniaux qui longent nos côtes. Quelque 43 phares traditionnels ont ainsi été répertoriés dont une vingtaine sont ouverts au public. Cette publication est une initiative de *Québec maritime* et de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.
- Un fervent du patrimoine, Jocelyn Ouellet, nous a transmis les coordonnées d'un site Internet sur le moulin seigneurial de Saint-



Pacôme. Cet édifice a appartenu à la famille Lévesque pendant plus de cent ans et il a été vendu à l'été 2001. Des rumeurs de démolition du moulin circulent depuis ce temps. Certains citoyens se sont intéressés à ce bien patrimonial et souhaiteraient sa préservation. Pour en savoir davantage, consultez le site:

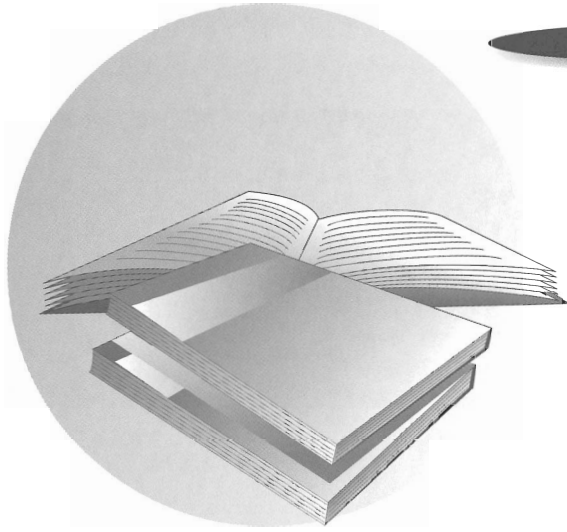
<http://cf.geocities.com/moulinpacome/>

- Les Éditions Fides nous ont expédié un exemplaire du livre *Montréal, la ville au cent clochers* publié sous la direction de Colette Godin. Un très beau volume de 128 pages, avec de nombreuses photographies en couleurs, qui nous rappelle la richesse et la variété du patrimoine religieux montréalais. La ville compte environ 500 temples, églises, synagogues et mosquées. Cet ouvrage est disponible chez votre libraire pour la somme de 19,95\$ (ISBN- 2-7621-2380-1).

- La Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent a acquis les droits de vente du volume d'Yves Tremblay intitulé *Du notable et de l'homme d'affaires - L'élite économique de Rimouski 1890-1960*. Ce livre bien illustré vous fera découvrir les grandes familles bourgeoises d'affaires qui ont marqué économiquement et socialement l'histoire de Rimouski; il a été publié en 1996 à l'occasion du 300^e anniversaire de l'arrivée du premier seigneur résidant dans la seigneurie de Rimouski, René Lepage. Pour vous procurer ce livre envoyez 10\$ (frais de poste inclus) à: Pierre Collins, Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, 300 allée des Ursulines Rimouski G5L 3A1.

- **Une louable suggestion...** Vous souhaitez contribuer financièrement à la diffusion des connaissances dans le domaine de notre histoire régionale? L'équipe de rédaction de la revue *L'Estuaire* accueillera avec reconnaissance tout legs (par voie testamentaire) ou don (de votre vivant) favorisant la poursuite de ses activités. Légalement, toute donation devrait être faite au nom de la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent. À l'avance, nous vous remercions de votre générosité.

Livre et CD-ROM à lire!



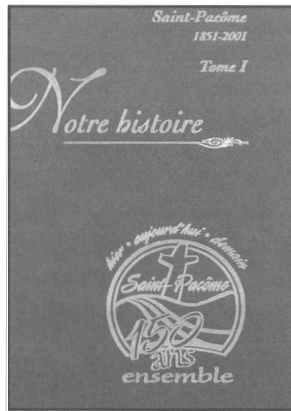
Sous la direction d'Ulric Lévesque, *Saint-Pacôme: 1851-2001*, Corporation des fêtes du 150^e de Saint-Pacôme, 2001. 2 volumes.

Vous roulez à une vitesse raisonnable sur l'autoroute Jean-Lesage en direction de Québec et vous admirez le paysage de la région de Kamouraska qui défile devant vous. La musique d'André Gagnon sort des haut-parleurs de votre voiture et vous entrevoyez à droite la rivière Ouelle et le village du même nom qui captivent votre attention. Et puis, un regard furtif du côté gauche laisse entrevoir un village à flanc de montagne: Saint-Pacôme! Une municipalité que vous ne connaissez pas, vous savez seulement que c'est le lieu de naissance du musicien que vous écoutez...

Les livres du 150^e anniversaire de Saint-Pacôme vous permettront d'en apprendre davantage. Le premier volume sur l'histoire de Saint-Pacôme, d'une présentation typique des monographies de paroisses, retrace, grâce à plusieurs collaborateurs, les origines et l'évolution de ce village qui doit beaucoup à l'agriculture mais surtout à l'exploitation forestière et aux moulins à scie qui ont permis à des centaines de travailleurs d'avoir un gagne-pain. Rappelons simplement l'importance du moulin des Power entre 1903 et 1932 et celui des frères Plourde de 1941-1952, sans oublier les usines de transformations qui, au fil des décennies, ont produit des jouets, des armoires de cuisine, des portes, des chevrons...

D'autres chapitres relatent le quotidien des gens et le passage inexorable du temps: la vie paroissiale et municipale, les écoles, les artisans et entrepreneurs, les marchands, les activités sportives et culturelles.

Le deuxième tome est entièrement consacré aux familles qui ont bâti ce coin de pays, des pionniers aux familles actuelles qui continuent de s'enraciner dans ce beau terroir du Québec. La lecture de ces deux tomes sur l'histoire de Saint-Pacôme vous donnera peut-être le goût de vous y arrêter lors de votre prochain passage...



Gilbert R. Bossé, *Navigating the Lower Saint Lawrence in the 19th Century (Les chroniques maritimes du Bas-Saint-Laurent, XIX^e siècle)*. Métis-sur-Mer, CD-ROM, 2001.

Gilbert R. Bossé de Métis-sur-Mer, chercheur, auteur et chroniqueur, nous livre sous forme d'un CD-ROM un travail gigantesque et minutieux qui recense les principaux événements de la navigation sur le fleuve et le golfe Saint-Laurent entre 1800 et 1850. Le CD-ROM était la formule la plus appropriée pour nous donner le résultat de ses recherches puisque le tout aurait totalisé 7 500 pages!

Nous savons tous que derrière la beauté majestueuse du fleuve Saint-Laurent se cachent de multiples dangers pour les navigateurs: îlots, îles, récifs, courants, vents violents, brouillards... Cela vire parfois à la catastrophe. Qu'il suffise de penser au naufrage bien connu du navire *Empress of Ireland* près de Pointe-au Père au début du XX^e siècle.

Grâce au travail de bénédictin de Gilbert R. Bossé, il est maintenant possible de revivre une période fort mouvementée de la navigation sur le Saint-Laurent. L'index permet d'effectuer une recherche pour chacune des années entre 1800 et 1850. On peut aussi procéder par mots clés: Bic, Cap-Chat, Gaspé etc. L'auteur a dépouillé systématiquement des journaux, des actes notariés, des documents de la cour de la Vice-amirauté et d'autres sources. Les phares, les mutineries, la piraterie, les meurtres, le cannibalisme, la désertion, autant de sujets qui vous feront découvrir cette période trop méconnue de notre histoire maritime dont Gilbert R. Bossé lève ici un peu le voile.

Vous pouvez obtenir le CD-ROM (59,95\$ + frais de poste) auprès de l'auteur au 46, rue Leggatt à Métis-sur-Mer (gbose@globetrotter.net) ou à la librairie L'Hibou-Coup de Mont-Joli. Une copie peut être consultée à la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski.





L'UQAR, une université à l'écoute de vos besoins de formation

- Vous désirez retourner aux études.
- Vous cherchez un programme à temps complet ou une formation de courte durée à temps partiel.

L'Université du Québec à Rimouski vous offre :

- un large éventail de cours et de programmes à tous les cycles universitaires
- des services universitaires diversifiés (bourses d'études, bibliothèque moderne, résidences étudiantes, centre sportif, etc.)

Renseignez-vous.

**Nous pouvons faire de grandes choses
pour vous.**

 **Université
du Québec
à Rimouski**

U Q A R
www.uqar.qc.ca
admission@uqar.qc.ca

1 800-511-3382



[http : //www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm](http://www.mcc.gouv.qc.ca/region/01/01.htm)



ARTS
ET LETTRES



PATRIMOINE
ET MUSÉOLOGIE



COMMUNICATIONS
ET INFORMATIQUES



LANGUE



CULTURE SCIENTIFIQUE
ET LOISIRS



CULTURE
ET ÉDUCATION



PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



CULTURE ET
MUNICIPALITÉ

Acteurs de notre histoire

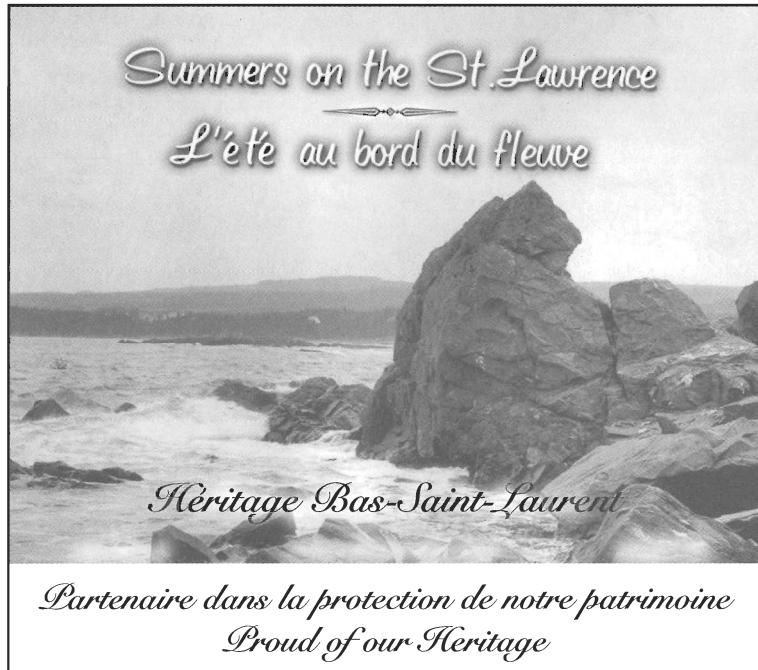
Leader de premier plan de l'industrie des télécommunications depuis maintenant 75 ans, TELUS Québec est fière de s'associer à votre revue d'histoire régionale, partenaire essentiel dans la diffusion de notre patrimoine culturel.

Félicitations pour votre dynamisme !

telusquebec.com

 **TELUS**
Québec[™]

le futur est simple[™]



Hydro-Québec
est fière
de contribuer
à la préservation
de notre mémoire collective.

Hommages
à ses artisans!

